

# DIVERSITÉS & CITOYENNETÉS

**Entreprendre pour une société interculturelle  
et plus inclusive**

La lettre de l'IRFAM - N°63 juin 2025



**IRFAM**  
Institut de Recherche, Formation et  
Action sur les Migrations asbl

# Sommaire

3

**ÉDITO : Entreprendre pour une société plus inclusive et interculturelle**

4

**Création d'entreprise par les migrants extra-européens : ce que les décideurs wallons en pensent**

Mohamed Sidi Cissé, Honorine Kuete Fomekong, Christina Cerfontaine et Altay Manço

6

**L'entrepreneuriat des migrants : une stratégie d'inclusion viable ?**

Honorine Kuete, Altay Manço et Joachim Debelder

8

**Le sport, médaille d'or de l'intégration sociale ?**

Christina Cerfontaine

13

**Participation électorale des étrangers en Belgique : une dimension oubliée de l'intégration ?**

Ural Manço

18

**Le tutorat en entreprise : un atout pour l'insertion sociale ?**

Tracy Chedid, Altay Manço et Christina Cerfontaine

20

**Français langue étrangère orientée métier : regards critiques**

Dina Sensi

22

**Et si migrer n'était pas l'unique solution : Mokpokpo, une fabrique d'espoir**

Lucie Antoniol

29

**Paradoxes de la parentalité en centre d'hébergement pour demandeurs de protection internationale**

Lucie Antoniol

**Femme musulmane à la conquête de l'entrepreneuriat : une conséquence de stigmatisation du voile**

Omaïma El Fatimi

32

**ACTUALITÉS ET PARUTIONS**

**Institut de  
Recherche, Formation  
et Action sur les Migrations**

17 Rue Agimont  
B-4000 Liège  
04-221 49 89  
info@irfam.org  
www.irfam.org



**IRFAM**

Institut de Recherche, Formation et  
Action sur les Migrations asbl

# Édito

## *Entreprendre pour une société plus inclusive et interculturelle*

**I**l y a près de vingt ans, la lettre "Diversités et citoyennetés" est née d'une vision : celle de bâtir un pont entre recherche et action, entre théorie et terrain. Depuis 2005, nos 62 numéros ont rempli un double rôle : d'une part, ils vous ont donné accès à nos travaux et à ceux de nos nombreux partenaires. D'autre part, ils ont offert une tribune libre à nos publics, un lieu où partager et célébrer les réflexions et les succès liés à la migration, à l'intégration et à la participation sociale.

Dans ce numéro 63, nous nous penchons sur une question essentielle et d'actualité : l'entrepreneuriat des migrants comme réponse aux défis économiques et sociaux de l'inclusion. L'inclusion et la diversité sont des enjeux majeurs qui se heurtent encore à de nombreux obstacles pour les personnes issues de la migration. Alors que leur insertion professionnelle est souvent mise à mal par des discriminations à l'emploi, la création d'entreprise s'avère être un puissant levier d'inclusion, de valorisation et d'autonomisation. Cette approche est d'autant plus essentielle qu'elle permet de contrer un marché du travail où l'ethno stratification et les taux d'emploi inférieurs pour les migrants, notamment ceux hors Union européenne, sont encore des réalités.

Pour explorer cette thématique sous différents angles, ce numéro vous propose plusieurs éclairages. Vous y trouverez en premier lieu les résultats de deux études exclusives menées en 2024 et 2025 sur l'entrepreneuriat des personnes issues de l'immigration en Wallonie. Ces travaux mettent en lumière les obstacles et les leviers pour la création d'entreprise, tout en proposant des recommandations concrètes pour soutenir ces initiatives.

Au-delà de l'entrepreneuriat, nous poursuivons notre exploration des dynamiques d'inclusion en abordant d'autres facettes de l'intégration. C'est ainsi qu'une analyse s'intéresse à l'utilisation du sport comme vecteur d'inclusion et de cohésion sociale pour les mineurs étrangers non accompagnés (MENA). Nous faisons également un focus sur l'intégration professionnelle à Bruxelles, en examinant les limites du tutorat en entreprise pour les migrants extra-européens. Enfin, ce numéro contient des regards critiques sur l'apprentissage du français langue étrangère (FLE) à des fins professionnelles et sur les défis de la parentalité en centre d'hébergement.

Vous pouvez vous rendre sur le lien ci-dessous pour vous inscrire, gratuitement à notre newsletter (si ce n'est pas encore fait), ou pour consulter l'ensemble de nos numéros : <https://www.irfam.org/newsletter/>

N'hésitez pas à nous écrire à notre adresse : [amanco@irfam.org](mailto:amanco@irfam.org) pour nous proposer vos contributions et nous faire part de vos commentaires et suggestions.

# Création d'entreprise par les migrants extra-européens

## Ce que les décideurs wallons en pensent

---

Mohamed Sidi **Cissé**, Honorine Kuete **Fomekong**, Christina **Cerfontaine** et Altay **Manço**

---

**L**es entrepreneurs issus de l'immigration extra-européenne représentent un segment dynamique et innovant de l'économie belge.

Bien qu'ils contribuent de manière significative à l'économie, ces créateurs d'entreprise se heurtent à des défis spécifiques qui nécessitent une attention particulière de la part des décideurs politiques, économiques et administratifs. Parmi ces obstacles figurent les barrières linguistiques, un accès limité aux réseaux professionnels, la non-reconnaissance de leurs titres et qualifications, des difficultés d'accès au financement et une connaissance insuffisante des réglementations locales. À cela s'ajoutent les préjugés et les discriminations, qui freinent leur intégration économique et sociale.

Malgré ces contraintes, leur dynamisme économique est manifeste. Comme le souligne une revue de l'Université de Harvard, ces entrepreneurs se distinguent par une capacité remarquable d'innovation et de prise de risque. En Wallonie, leur présence dans de nombreux quartiers urbains contribue à revitaliser le commerce local, en élargissant la palette de biens et de services disponibles. Mais leur impact dépasse la seule sphère économique : en générant des opportunités professionnelles, ils favorisent aussi l'insertion de personnes nouvellement arrivées, souvent fragilisées sur le marché du travail (Kuete et coll., 2021).

Ce potentiel reste toutefois largement négligé par les dispositifs régionaux d'accompagnement, qui peinent à intégrer ces entrepreneurs dans leur champ d'action.

Notre étude repose sur une analyse interactionniste des politiques publiques locales, en mettant l'accent sur l'intervention de l'État dans l'activation de l'emploi (Vrancken, 2022). Elle s'articule également autour d'une réflexion sur la question migratoire, en valorisant les contributions socio-économiques des personnes issues de l'immigration (Manço et coll., 2017). L'objectif est d'explorer la manière dont les porteurs de projets commerciaux migrants sont appréhendés par les décideurs locaux, d'évaluer l'adéquation et l'efficacité des dispositifs qui leur sont proposés et d'identifier dans quelle mesure ces derniers répondent aux besoins du public concerné. Cette étude collective se situe ainsi à l'intersection des trajectoires migratoires et professionnelles des entrepreneurs et des opportunités socio-économiques et politiques qui s'offrent – ou non – à eux (Jouve, 2005).

# Recommandations

Notre étude met en évidence un paradoxe : les entrepreneurs issus de l'immigration extra-européenne jouent un rôle essentiel dans le dynamisme économique local – en créant des emplois, en diversifiant l'offre commerciale et en revitalisant des quartiers urbains – mais leur potentiel reste insuffisamment reconnu et soutenu par les dispositifs publics existants.

## 1. Mieux comprendre les parcours et valoriser les compétences

Il est crucial de développer une connaissance fine des réalités vécues par ces entrepreneurs : leurs motivations, leurs atouts et les obstacles qui freinent leur trajectoire. Des formations ciblées et un encadrement structuré devraient leur permettre d'analyser leur environnement économique, de repérer des opportunités et de mettre en valeur les compétences acquises dans leur pays d'origine. Cette approche favoriserait à la fois leur réussite et leur intégration dans l'écosystème entrepreneurial local.

## 2. Créer un environnement entrepreneurial plus favorable

Les freins majeurs identifiés – démarches administratives complexes, barrières linguistiques, difficultés d'accès au financement – nécessitent des réponses adaptées. La mise en place de guichets uniques simplifierait les procédures, tandis qu'un accompagnement personnalisé par des conseillers multilingues et des programmes de mentorat dédiés renforcerait leur inclusion. L'élargissement des dispositifs de microcrédit et un soutien public accru aux banques encourageraient le financement

d'entrepreneurs ne disposant pas de garanties suffisantes. Enfin, connecter ces porteurs de projets avec les sociétés coopératives existantes et renforcer leurs réseaux d'affaires, notamment via des « hubs » locaux favorisant les échanges avec des investisseurs, permettrait d'amplifier leur impact.

## 3. Mettre en place une politique plus inclusive

Il est essentiel d'adopter une approche concertée qui implique la participation active des entrepreneurs migrants aux processus décisionnels. Dans le cadre d'une gouvernance locale interculturelle, ces derniers sont les plus à même d'identifier les obstacles spécifiques qu'ils rencontrent et de proposer des solutions adaptées. Enfin, il est indispensable d'instaurer un dispositif de suivi et d'évaluation régulier des politiques de soutien à l'entrepreneuriat migrant. La collecte de données fiables et le retour d'expérience des bénéficiaires permettront d'ajuster les mesures, de mesurer leur efficacité, et de sensibiliser davantage les décideurs politiques aux enjeux spécifiques rencontrés par ces entrepreneurs.

## Découvrir l'étude complète :



**Création d'entreprise par les migrants extra-européens : ce que les décideurs wallons en pensent**

*Mohamed Sidi Cissé, Honorine Kuete Fomekong,  
Christina Cerfontaine et Altay Manço*

ÉTUDE N° 1 2025



# *L'entrepreneuriat des migrants : une stratégie d'inclusion viable?*

---

Honorine **Kuete**, Altay **Manço** et Joachim **Debelder**

---

Les personnes issues de l'immigration sont encore trop souvent écartées du marché du travail primaire, notamment en raison de la non-reconnaissance de leurs diplômes, de la dévalorisation de leurs acquis ou de discriminations persistantes à l'embauche. Cette exclusion ne se limite pas aux difficultés financières : elle compromet également l'accès à des droits fondamentaux, tels qu'un logement décent ou la possibilité de vivre en famille par le regroupement familial.

Face à cette fermeture du marché de l'emploi, l'entrepreneuriat apparaît comme une stratégie d'inclusion. Les migrants extra-européens démontrent un fort potentiel entrepreneurial et nourrissent le dynamisme économique local. Pourtant, leurs initiatives restent fragilisées : elles sont, en moyenne, moins stables, moins durables et plus exposées à l'échec que celles des natifs. L'étude menée en Wallonie auprès de 61 entrepreneurs issus de 27 pays met en évidence la richesse de leurs

parcours mais aussi la récurrence des freins qui entravent leur réussite.

Ces obstacles sont multiples. Les lourdeurs administratives et la complexité des démarches de reconnaissance de compétences ralentissent leurs projets. Les banques se montrent souvent réticentes, ce qui limite l'accès aux financements et réduit les possibilités de croissance. L'obtention de locaux commerciaux est également difficile, tandis que les barrières linguistiques et culturelles compliquent la relation avec les administrations, les clients ou les partenaires. À cela s'ajoutent les préjugés et discriminations qui alimentent un sentiment de méfiance, voire d'illégitimité.

Malgré ces difficultés, les entrepreneurs migrants font preuve d'une remarquable résilience. Ils s'appuient sur des réseaux familiaux et communautaires, mobilisent des ressources créatives et trouvent dans la volonté de « devenir leur propre patron » un moteur puissant

d'émancipation et d'intégration. Leur contribution à l'économie locale est tangible : création de commerces de proximité, diversification des services, revitalisation de quartiers et animation du tissu social.

L'étude souligne toutefois que ces atouts restent insuffisamment reconnus par les structures d'accompagnement classiques, encore peu formées aux réalités spécifiques de ce public. Pour aller vers un environnement plus inclusif, il apparaît nécessaire de simplifier les démarches, d'améliorer l'accès au financement, de valoriser les réussites entrepreneuriales migrantes et de favoriser des espaces de dialogue entre porteurs de projets, institutions et acteurs économiques.

Ainsi, encourager l'entrepreneuriat migrant ne relève pas uniquement d'une logique d'intégration : c'est un levier stratégique pour stimuler l'innovation, renforcer la cohésion sociale et consolider la vitalité économique de la Wallonie.

# Recommandations

## 1. Sensibiliser et adapter les structures d'accompagnement

Les organismes de soutien à l'entrepreneuriat doivent être mieux préparés à accueillir les porteurs de projets issus de l'immigration. Cela implique une sensibilisation accrue à leurs réalités spécifiques ainsi que la conception d'outils adaptés à leurs parcours, à leurs besoins économiques et à leurs références culturelles.

## 2. Valoriser la diversité des parcours par une communication inclusive

Le lancement d'une campagne multilingue mettant en avant des entrepreneurs immigrés aux profils variés – genre, origine, secteur d'activité, niveau d'éducation ou âge – permettrait de diffuser une image positive et inspirante de l'entrepreneuriat auprès des publics concernés. Une telle initiative contribuerait également à offrir à la population générale une vision plus juste et plus nuancée de l'apport économique des migrants.

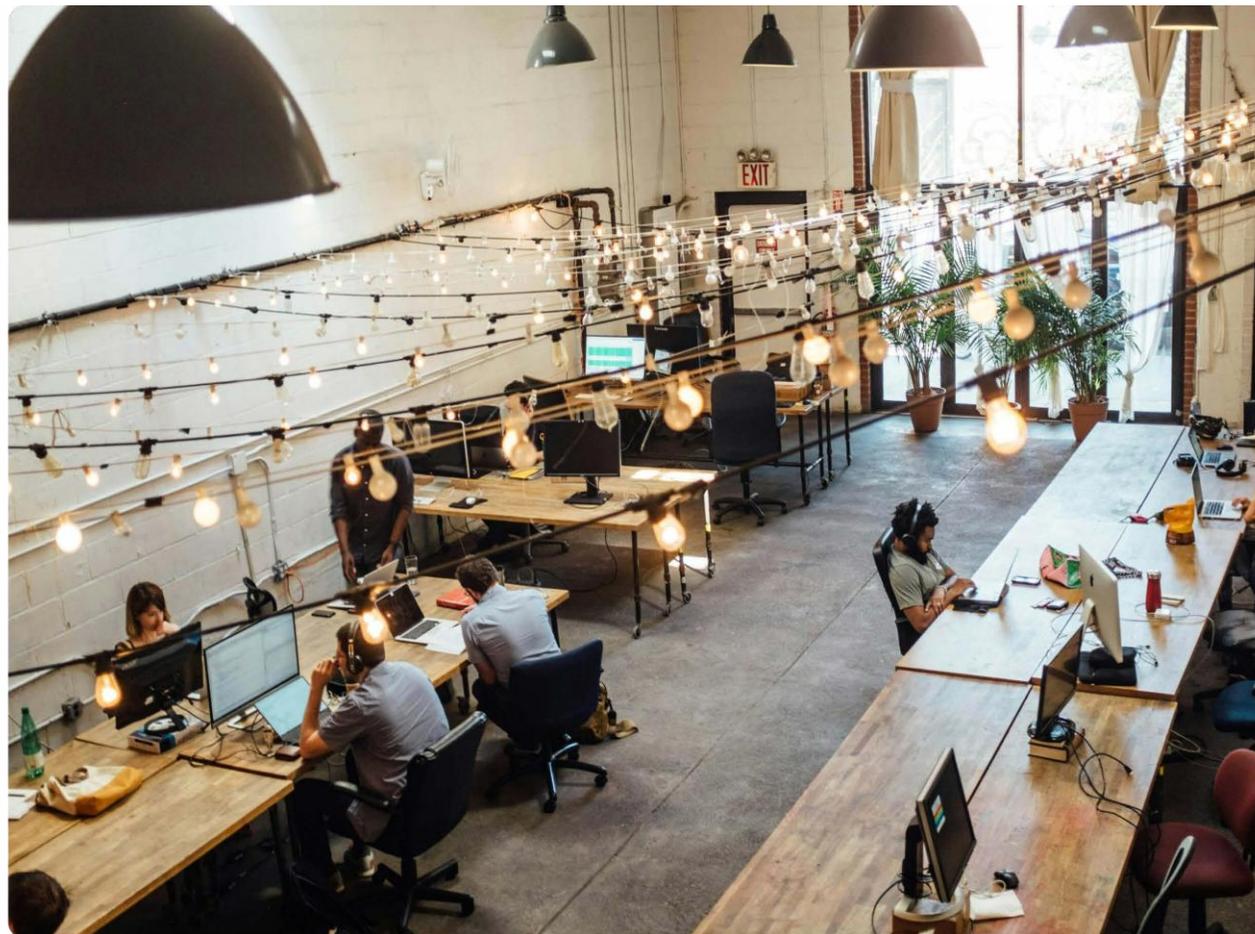
## 3. Renforcer l'accès au financement

Il est essentiel de plaider auprès des institutions financières afin d'élargir l'accès au microcrédit et de développer des partenariats durables avec les associations de migrants. Ces collaborations renforceraient la confiance et faciliteraient la concrétisation de projets viables.

## 4. Créer des espaces de rencontre et de synergie

L'établissement de « tiers lieux » dédiés favoriserait les échanges entre entrepreneurs immigrés et acteurs économiques locaux. Ces espaces de travail et de rencontre constitueraient de véritables catalyseurs de mise en réseau, de partage d'expériences et de développement de nouvelles collaborations.

Combinées à un soutien renforcé des initiatives communautaires, ces actions contribueraient à rendre le marché du travail plus inclusif et à dynamiser durablement l'économie régionale.



# Le sport, médaille d'or de l'intégration sociale ?

Christina Cerfontaine

**Partir de la rue, au Sénégal, et entrer dans une école d'ingénieurs, en France : le chemin d'Aly S. Ly croise l'association Diambars dont le credo est « faire du foot un moteur d'éducation ». Analysant ce type de parcours, Radio France Internationale (RFI) s'interroge sur le rôle social du sport. Si le sport s'impose comme une pratique incontournable pour la santé, son impact social reste ignoré. La RFI se questionne : en quoi le sport permet-il une intégration sociale ? Les valeurs du sport sont-elles un atout pour vivre ensemble, trouver un emploi ? Comment intégrer les vertus du sport à l'école ? S'agissant de populations migrantes, le sport est-il un levier de socialisation et de brassage culturel ?**

En Europe, cette perspective conduit, en effet, à des politiques encourageant l'utilisation du sport à des fins d'intégration, notamment pour les mineurs étrangers non accompagnés (MENA). En Belgique, des initiatives similaires existent également et répondent à des engagements internationaux liés aux droits de l'enfant.

Pourtant, l'impact social du sport, compte tenu des défis spécifiques rencontrés par les MENA (traumatismes liés à leur parcours migratoire, barrières linguistiques et culturelles, contraintes financières, accès limité aux infrastructures) est peu étudié et les rares recherches ne parviennent pas à mettre en lumière des résultats univoques (Manço et Crutzen, 2022). Face à ces réalités complexes, la présente analyse propose d'explorer l'impact de la pratique sportive dans le parcours migratoire des MENA, du point de vue des éducateurs à Liège. L'analyse s'appuie sur des observations menées dans des centres d'asile, une association et un dispositif d'accueil et de scolarisation d'élèves primo-arrivants.

Plusieurs entretiens sont menés avec des éducateurs sur les modalités d'accès au sport, les acteurs impliqués, les disciplines choisies, ainsi que les effets sociaux et psychologiques observés. Il s'agit de l'approfondissement d'une précédente étude de l'IRFAM ayant examiné l'accompagnement et l'épanouissement des MENA à travers diverses activités socio-éducatives telles que le jeu, le sport et la créativité, considérées comme des facteurs de résilience.

## MENA et pratique sportive

En Belgique, les MENA représentent une part notable des demandes d'asile. En 2023, 2 594 demandes ont été recensées, dont 87 % émanent de jeunes, avec une majorité venant d'Afghanistan, d'Érythrée et de Syrie.

Tout au long de leur parcours migratoire, ces jeunes subissent divers traumatismes physiques et psychologiques, en raison des conflits, des violences, des persécutions et des conditions de vie difficiles. Ces événements traumatisants entraînent des conséquences sur leur santé mentale et physique, notamment des troubles du comportement, de la concentration et du sommeil, de la dépression, ainsi qu'un stress post-traumatique. S'ajoute à cela la rupture des repères culturels, sociaux et relationnels aggravant leur vulnérabilité, créant une tension identitaire entre leur culture d'origine et les normes de la société d'accueil. Le traitement des traumatismes psychologiques chez les jeunes demandeurs d'asile est entravé par plusieurs obstacles comme les barrières

linguistiques, les conditions de vie précaire dans les centres, ainsi que les différences culturelles. Leur réticence à solliciter des soins psychologiques conventionnels, souvent attribuable à un faible capital social et à une faible valorisation des services de santé mentale dans leur pays d'origine, exacerbe également ces difficultés (Draper et coll., 2024). Par ailleurs, les structures des centres généralement focalisées sur les aspects somatiques, accordent peu d'attention aux besoins psychologiques en raison de faibles ressources matérielles et humaines contribuant à la négligence des besoins émotionnels des MENA (April et coll., 2015). L'instabilité de l'environnement des centres nécessite d'instaurer des méthodes thérapeutiques alternatives telles que les activités artistiques, créatives, récréatives et sportives pour améliorer le bien-être psychosocial des enfants migrants et faciliter leur intégration. Le sport par sa capacité à toucher un large public se voit l'activité la plus instaurée au sein des centres d'accueil. Il est reconnu pour ses multiples bienfaits : la libération d'endorphines favorisant une diminution du stress, une amélioration de l'estime de soi et une meilleure santé physique. De plus, le sport contribue à la régulation émotionnelle, au renforcement de la cohésion sociale et à l'expression des émotions refoulées. Draper et coll. (2024) ont également montré son efficacité dans la gestion des symptômes du stress post-traumatique et l'amélioration de la qualité du sommeil. La majorité des éducateurs interrogés perçoivent le sport comme une médecine naturelle, un antidépresseur et projettent ainsi sur les MENA leurs propres expériences positives avec le sport, suggérant une reconnaissance implicite de ses bienfaits thérapeutiques : « *Pour moi, le sport, ça reste un bon antidépresseur* ».



Mabillard (2012) estime toutefois qu'il est erroné de considérer le sport comme une activité universellement adoptée. La participation à des activités sportives reste variable d'un individu à l'autre et dépend de nombreux facteurs, notamment l'origine ethnique des jeunes. Ce qui est également souligné par les éducateurs : « *les jeunes Afghans sont plus enclins à jouer au cricket, tandis que les jeunes originaires d'Afrique subsaharienne ou du Maghreb préfèrent le football.* »

Le football s'impose, en effet, comme l'activité sportive dominante pour les MENA, grâce à la disponibilité des terrains. Ce choix est d'autant plus renforcé par la prédominance masculine parmi les éducateurs, souvent eux-mêmes footballeurs. Ils orientent les jeunes vers ce sport et facilitent leur inscription dans des clubs. Cette dynamique reflète un déséquilibre de genre, limitant la participation des filles et perpétue une domination culturelle. La sous-représentation des filles migrantes dans les activités sportives s'explique par plusieurs facteurs : les choix personnels, des contraintes socioculturelles ou encore le manque de sensibilisation à leurs droits sportifs dans les pays d'origine et d'accueil.

Un autre obstacle réside dans le rôle des éducatrices qui communiquent peu sur les opportunités sportives accessibles aux jeunes filles. La méconnaissance des disciplines disponibles à proximité du centre d'accueil limite en général l'élargissement de l'offre sportive adaptée aux besoins et aspirations des filles et des jeunes en général qui ne se retrouvent pas dans l'offre footballistique. Il est crucial que les éducatrices non seulement informent les filles migrantes de leur droit à pratiquer un sport, mais qu'elles les encouragent activement à s'impliquer dans ces activités, tout en veillant à la qualité et à la diversité de cette offre.

Actuellement, les activités proposées aux filles restent souvent confinées à des disciplines stéréotypées, telles que le yoga, la danse, voire des ateliers de maquillage, qui renforcent les normes genrées. Pourtant, les échanges avec ces jeunes filles montrent que leurs préférences sportives ne se limitent pas à ces disciplines. Beaucoup d'entre elles expriment un vif intérêt pour le basket-ball, le volley-ball ou le fitness. Cet intérêt souligne une aspiration à dépasser les attentes sociales, mais aussi une volonté de s'émanciper à travers le sport. Bien que le sport soit considéré comme un outil d'intégration, il ne garantit pas un accès équitable, en particulier pour les jeunes filles confrontées à des barrières supplémentaires dues à des structures sociales patriarcales et à leur faible représentation, tant parmi les MENA que dans les sports (Russo et Gasparini, 2021).

## **Le sport : un moyen d'intégrer les MENA dans la société d'accueil ?**

Bien que le sport soit souvent perçu comme un outil intégratif, tant par les éducatrices que par les décideurs politiques, cette vision idéale ne semble pas se matérialiser dans le contexte des MENA, du moins en Province de Liège. Le concept d'intégration est abordé dans ce contexte, car il reflète au mieux la perspective des éducatrices. Cependant, il est nécessaire de considérer qu'il est largement débattu et doit être utilisé avec précaution. Les observations et entretiens menés révèlent que le sport en tant que tel ne contribue pas réellement à l'intégration sociale de ces jeunes dans la société d'accueil. Certes, il favorise la socialisation, mais cette dernière nécessite bien plus que la simple pratique sportive : elle dépend des infrastructures, de l'approche des entraîneurs, des relations interpersonnelles dans les clubs et bien d'autres interactions tels que les moments de partage en dehors du sport et le sentiment d'appartenance à des collectivités comme les amateurs d'un sport ou d'un club en particulier. La présence dans un club permet aux MENA d'avoir des contacts réguliers avec les membres de la société d'accueil et de tisser des liens à travers des activités communes. Cependant, comme le souligne un éducateur de Fedasil, ces interactions restent souvent superficielles, limitées au cadre sportif, sans nécessairement aboutir à des relations profondes (Hertting et Karlfors, 2013). En réalité, les MENA ont tendance à s'intégrer dans des sous-groupes où leurs normes culturelles ne sont pas considérées comme déviantes.

Ainsi, la pratique sportive, bien qu'elle puisse être un outil de socialisation, semble favoriser les interactions au sein de groupes partageant une origine ethnique commune ou des références culturelles similaires, plutôt que les échanges interculturels. Le sport contribue alors à créer des liens intragroupes et à préserver l'identité culturelle, mais limite les interactions intergroupes et renforce les divisions sociales.

Cette situation soulève des questions quant aux politiques d'intégration, souvent axées sur la conception d'une société homogène dans laquelle les jeunes doivent s'intégrer. L'intégration des migrants se joue à travers de multiples dimensions entre autres sociales, culturelles, économiques et identitaires. Elle se manifeste également à différents niveaux spatiaux : local, national et supranational (Spencer, 2022). Ne pas considérer pleinement les multiples sphères d'intégration et les besoins variés des jeunes peut conduire à l'échec de leur inclusion sociale.

## **Le sport comme pédagogie**

Selon les éducatrices, le sport constitue une démarche pédagogique polyvalente. Il permet non seulement d'enseigner des valeurs fondamentales comme l'humilité, le respect, la résilience, l'esprit d'équipe, le fair-play et la maîtrise de soi, mais facilite également l'apprentissage des langues et offre un cadre structuré propice au développement des compétences sociales et émotionnelles des jeunes. Ils peuvent alors transférer ces acquis dans leur vie quotidienne et scolaire.

## Le sport comme contrôle social

En outre, bien que l'intention soit positive, cette régulation contribue à une violence symbolique en imposant les valeurs dominantes et en contrôlant la population migrante (Gasparini, 2008). Les éducateurs expriment fréquemment des inquiétudes quant à l'attitude des MENA afghans, supposant souvent que leur participation à des activités telles que le cricket, qu'ils perçoivent comme quelque peu déviante, pourrait potentiellement les isoler et conduire à leur exclusion de la société d'accueil. Mais dans ce contexte, les mineurs afghans exploitent le cricket comme forme d'expression et de résistance. En pratiquant ce sport, ils ne participent pas simplement à une activité ; ils remettent en question leur marginalisation et démontrent leur capacité à se réappropriier un espace de liberté et d'expression, affirmant ainsi leur identité et leur résilience face aux difficultés et à la discrimination qu'ils peuvent rencontrer (Manço et Crutzen, 2022).

## La performance et la compétitivité dans la pratique sportive

La pratique des sports favorise l'émergence d'un esprit de compétition, car, par essence, le sport oppose les équipes et accorde une importance à la victoire (Dowling, 2020). Cette dynamique compétitive se manifeste de manière marquée, les MENA perçoivent souvent la victoire comme une source de reconnaissance personnelle et sociale. Cet esprit de compétition est également présent chez les éducateurs, qui choisissent les joueurs les plus performants pour

assurer la victoire de leur équipe lors de matchs de football : « *Oui, on sélectionne les plus forts. En fait, ça dépend aussi des collègues qui sont là. Il y en a qui disent, moi, je veux qu'ils s'amusent. Et il y en a qui disent, non moi, je veux gagner.* »

Ainsi, la recherche de la performance et de la victoire devient un objectif pour les deux parties, éducateurs et jeunes sportifs, ces derniers peuvent même y percevoir une porte de salut tant pour leur dossier de séjour que pour leur future profession de sportif. Si cette espérance n'a qu'une infime probabilité de réalisation, l'esprit de compétition tend bien à opposer, classer et discriminer, conduisant à l'exclusion des plus faibles, voire à des tensions au sein et entre groupes de jeunes (Caprioli, 2010). La compétition entraîne également une discrimination entre les garçons et les filles.

Le sport pratiqué dans un esprit de compétition impose, enfin, une segmentation du corps, le traitant comme un objet à optimiser et à exploiter. En privilégiant la performance et les résultats, plutôt que d'envisager le sport comme une expérience globale et harmonieuse, ou comme un moment de détente et de connexion avec soi-même et son environnement, on néglige les valeurs plus inclusives et coopératives.

## Conclusion

Il est erroné de supposer que le sport est intrinsèquement intégratif, notamment dans le cas des jeunes issus de l'immigration. Il n'active pas directement les mécanismes d'intégration ou d'exclusion sociale, mais les influence, soit en accélérant, soit en ralentissant ces processus. L'intégration par le sport dépend de la manière dont

il est organisé, des valeurs qu'il transmet et de la qualité des interactions sociales qu'il permet entre individus.

Bien que les bienfaits physiques et mentaux des activités sportives soient indéniables, ce sont surtout les interactions sociales et le sentiment d'appartenance qui en découlent qui s'avèrent cruciaux pour le bien-être et le développement des jeunes migrants. Le football, le cricket, la boxe et le fitness font partie des activités sportives les plus fréquemment pratiquées par les MENA, chacune ayant ses propres spécificités. Le sport, en général, renforce le sentiment d'appartenance à la culture d'origine. Il permet également le transfert de compétences entre le terrain et la vie quotidienne, en inculquant des valeurs de pédagogie et de discipline. Cependant, ce transfert n'est pas automatique et dépend largement de l'encadrement fourni par le moniteur ou l'éducateur. Un encadrement de qualité, axé sur la transmission de valeurs positives et l'apprentissage de compétences utiles dans la vie de tous les jours, est essentiel pour maximiser les effets bénéfiques du sport au-delà du terrain.

Cependant, le sport, lorsqu'il est organisé selon certaines valeurs ou idéologies, peut également avoir des effets négatifs. Il peut être utilisé comme un outil de contrôle social et de normalisation des individus. Il peut renforcer une mentalité de compétition et de performance excessive, ce qui est préjudiciable au développement personnel et à la cohésion sociale, voire conduire à l'exploitation économique. En outre, le sport peut amplifier les stéréotypes sexistes et ethniques, renforçant ainsi la marginalisation de certains groupes.

L'IRFAM, par cette analyse, encourage les acteurs de terrains à renforcer et définir des structures organisées de manière coopérative et inclusive, au sein desquelles les pratiques sportives seront instaurées. Il est également indispensable de rappeler que la pratique d'activités sportives reste avant tout un droit fondamental, et que les jeunes migrants doivent connaître et faire valoir leurs droits. Dans cette optique, il est crucial que les intervenants en contact avec les MENA, comme avec tous les jeunes, soient à leur écoute et coconstruisent avec eux des activités correspondant à leurs attentes. La création d'espaces d'interaction, comme le sport, est essentielle pour élaborer le monde de demain. Ces espaces favorisent l'expression, le dialogue, la création de liens et la compréhension mutuelle, contribuant ainsi à une inclusion harmonieuse des jeunes migrants dans la société d'accueil.

## Bibliographie

- Aprile P., Englebert J. et Gauthier J.-M. (2015), « La sécurité affective chez l'enfant en milieu résidentiel des soins du corps au bien-être émotionnel », *Évolution psychiatrique*, v. 80, n° 3, p. 501-513.
- Caprioli N. (2010), « Sport : (Anti)modèle d'intégration ? », *Agenda interculturel*, n° 285, p. 3-4.
- Draper A., Marcellino E., Benham K. et Dunn Z. D. (2024), « Fast Feet Forward : A sports group for looked-after children and unaccompanied asylum-seeking children as an early intervention to process trauma and reduce distress », *Counselling and Psychotherapy Research*, v. 24, n° 1, p. 342-351.
- Dowling F. (2020), « A critical discourse analysis of a local enactment of sport for integration policy : Helping young refugees or self-help for voluntary sports clubs ? », *International Review for the Sociology of Sport*, v. 55, n° 8, p. 1152-1166.
- Gasparini W. (2008), « L'intégration par le sport : genèse politique d'une croyance collective », *Sociétés Contemporaines*, v. 69, n° 1, p. 7-23.
- Foucault M. (1976), *Surveiller et punir : naissance de la prison*, Paris : Gallimard.
- Hertting K. et Karlefors I. (2013), « Sport as a context for integration : newly arrived immigrant children in Sweden drawing sporting experiences », *International Journal of Humanities and Social Science*, v. 3, n° 18, p. 35-44.
- Manço A. et Crutzen D. (2022), « Liens autour de pratiques sportives, facteurs de résilience pour mineurs étrangers non accompagnés. Enseignements d'une observation durant la pandémie », *La psychiatrie de l'enfant*, v. 65, n° 2, p. 123-139.
- Spencer S. (2022), « The Contested Concept of Integration », Scholten P. (éd.), *Introduction to Migration Studies*, Cham : IMISCOE et Springer.
- Russo G., et Gasparini W. (2021), « Integration by Sport and Physical Activities in Europe: An Introduction », *Culture e Studi del Sociale*, v. 6, n° 2, p. 229-244.

# Participation électorale des étrangers en Belgique : une dimension oubliée de l'intégration ?

---

Ural **Manço**

---

**Le droit de vote constitue la pierre angulaire de la citoyenneté dans l'Union européenne (UE), incarnant les valeurs démocratiques et jouant un rôle central dans le gouvernement représentatif. Ce droit fondamental est essentiel à la vie politique, car il garantit l'expression de la volonté collective des citoyens.**

Depuis 1999, en Belgique, comme dans tous les pays de l'UE, les ressortissants des États membres peuvent voter et se présenter aux élections européennes. En 2004, ce droit est étendu aux élections communales. Pour en bénéficier, les citoyens européens âgés de plus de 18 ans, inscrits au registre des étrangers d'une commune belge, doivent s'inscrire sur les listes électorales pour chaque type de scrutin. Cette démarche peut s'effectuer en ligne, par courrier ou directement au guichet communal. Toutefois, bien que le vote soit obligatoire, l'inscription sur ces listes ne garantit pas la participation effective. Cette même année, le droit de vote et d'éligibilité aux élections locales a été élargi aux ressortissants de pays tiers. Désormais, les

étrangers majeurs non européens, domiciliés en Belgique depuis au moins cinq ans et inscrits au registre des étrangers d'une commune, peuvent participer aux élections locales à condition de s'inscrire sur les listes électorales et de signer une déclaration d'engagement à respecter la Constitution, les lois belges et la Convention européenne des droits de l'Homme. Cette dernière exigence est perçue par certains comme stigmatisante, puisqu'elle ne s'applique qu'aux étrangers non européens et non aux citoyens de l'UE.

Historiquement, la naturalisation et l'acquisition de droits politiques en Europe étaient perçues comme le fruit d'une intégration réussie dans la société d'accueil. Toutefois, au cours des dernières décennies, cette perspective a évolué, les décideurs européens voyant désormais la participation politique des migrants comme un indicateur de développement et de qualité démocratiques (Russo et Huddleston, 2021). Ainsi, l'octroi de droits politiques aux immigrés non naturalisés repose sur l'idée que l'intégration passe

la participation et favoriserait leur inclusion sociale peu après leur installation dans leur nouveau pays. Or, si ce droit revêt une valeur symbolique indéniable, renforçant le sentiment d'appartenance et la représentation politique, d'après ces auteurs, les études empiriques ne mettent pas en évidence une corrélation significative entre cet accès et l'intégration sociale ou politique, ni une accélération du processus de naturalisation ultérieure, et ce, quelles que soient les caractéristiques sociologiques des migrants.

Par ailleurs, l'extension du droit de vote et d'éligibilité aux ressortissants étrangers remet en question certaines conceptions traditionnelles de la citoyenneté, étroitement liée à la nationalité. Ce processus met en évidence les tensions entre le principe de résidence, qui sous-tend l'octroi du droit de vote aux personnes vivant sur un territoire, et celui de citoyenneté nationale, qui se fonde sur le principe du « droit du sang » (Szulecki, 2021).

Par exemple, les résidents européens expatriés conservent généralement le droit de voter dans leur pays d'origine, malgré des liens parfois distants, tandis qu'ils sont souvent privés de ce droit dans leur pays de résidence. Cette situation illustre la transnationalisation croissante des droits politiques, un phénomène qui reflète les nouvelles réalités de la mobilité humaine et les défis posés aux États-nations. Ces évolutions soulèvent des questions fondamentales sur la nature du lien entre l'individu et la communauté politique, ainsi que sur les modalités de représentations démocratiques à l'ère de la mondialisation.

Pourtant, la mise en œuvre effective de ces droits se heurte à des obstacles concrets. En effet, dans la plupart des États membres de l'UE, plusieurs barrières entravent l'exercice de ce droit. Parmi celles-ci, on peut citer le manque d'information sur les modalités d'inscription, la complexité des procédures administratives, les difficultés liées aux barrières linguistiques, ainsi qu'une application parfois inégale de ces droits par les autorités locales. Ces obstacles témoignent de la nécessité de mettre en place des mesures spécifiques pour faciliter l'accès au vote des étrangers et garantir leur pleine participation à la vie démocratique (Strudel et coll., 2023).

En Belgique, 1 065 506 étrangers avaient le droit de voter pour les élections communales du 13 octobre 2024. Toutefois, seulement 15 % d'entre eux se sont inscrits sur les listes. Les données révèlent que les non-Européens s'inscrivent moins fréquemment que les Européens, avec des taux d'inscription plus élevés en Wallonie où un électeur potentiel sur quatre est inscrit. Néanmoins, même parmi les Européens, le taux d'inscriptions reste faible. Par exemple, l'étude de la campagne VoteBrussels menée dès 2018 visant à encourager l'inscription d'électeurs étrangers européens à Bruxelles a entraîné une augmentation de 4500 inscrits, portant le total à 41 251 inscrits en 2024 (11 % d'augmentation entre deux élections).

Ce résultat encourageant ne cache pas que, malgré les droits électoraux acquis, les étrangers en Belgique, comme ailleurs en Europe, s'inscrivent peu sur les listes électorales (Russo et Huddleston, 2021).

*Dans cette analyse, l'IRFAM s'efforce de décrire le comportement politique des électrices et électeurs étrangers européens et non européens dans l'UE et singulièrement en Belgique. L'objectif est de mieux comprendre la participation électorale des personnes étrangères et de contribuer à imaginer des initiatives qui pourraient réduire l'écart de participation électorale entre citoyens natifs ou non : une question d'importance dans un contexte planétaire qui voit la montée d'une expression politique conservatrice et identitaire.*

## **Le comportement politique des électeurs étrangers européens et non européens**

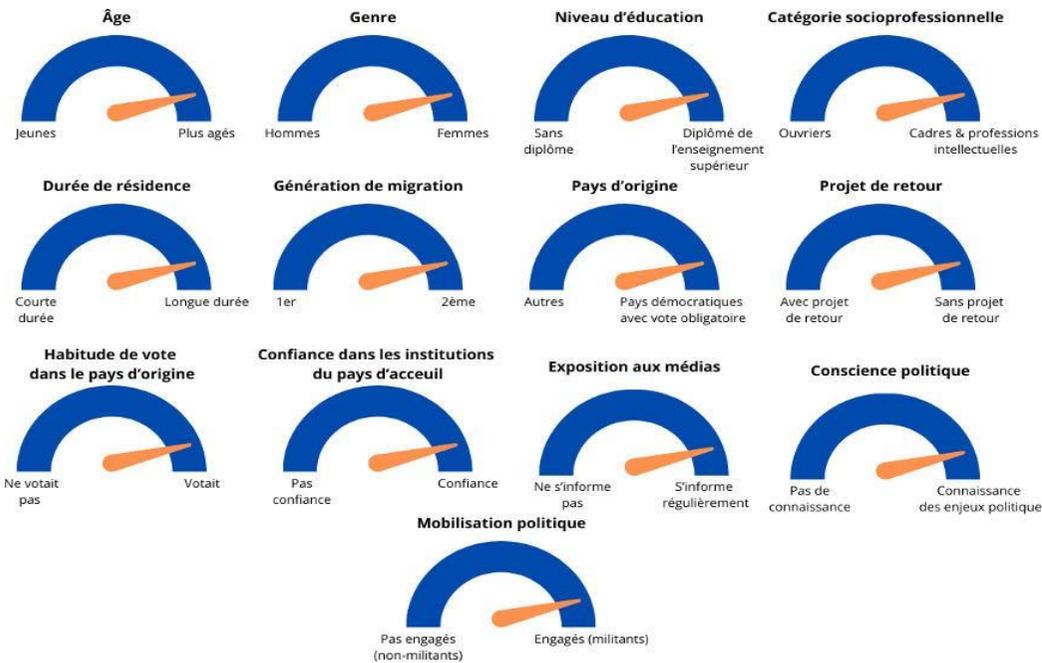
Ce sentiment de déconnexion est renforcé par des expériences de discrimination et une impression d'être instrumentalisés par les partis politiques, qui ne s'intéressent à leurs votes que pendant les campagnes électorales. Cette situation explique en grande partie leur réticence à s'inscrire sur les listes électorales.

Ainsi, beaucoup de migrants se sentent vivre dans une réalité parallèle, physiquement présents dans le pays d'accueil, mais mentalement ancrés dans leur pays d'origine. Ces résidents étrangers expriment souvent de la frustration face à l'absence

aux élections législatives, qu'ils considèrent comme un moyen potentiel d'intégration sociale. Alors que le droit de vote aux élections communales et européennes, qui leur est accordé, est perçu comme une compensation insignifiante pour certains. D'autres, au contraire, estiment ne pas avoir suffisamment de légitimité pour être considérés comme des citoyens à part entière dans la société d'accueil. Ces attitudes opposées suggèrent que la non-participation massive des étrangers aux élections communales et européennes se trouverait dans le sentiment de légitimité ou d'illégitimité citoyenne, liée à l'expérience vécue et aux obstacles rencontrés lors de la socialisation au pays d'installation.

Les recherches récentes sur le comportement électoral des migrants ont mis en évidence un certain nombre de facteurs sociopolitiques qui influencent la participation aux élections municipales et européennes. L'infographie ci-dessous illustre ces dynamiques en montrant, par exemple, que les personnes âgées votent davantage que les jeunes, que les femmes participent plus fréquemment que les hommes, et que le niveau d'éducation joue un rôle déterminant, avec une mobilisation accrue chez les diplômés de l'enseignement supérieur. On y observe également que des facteurs comme la durée de résidence, l'exposition aux médias ou la confiance dans les institutions du pays d'accueil renforcent l'engagement politique. Ces indicateurs offrent un aperçu des multiples dimensions influençant la participation électorale et qui sont autant de dimensions sur lesquelles l'éducation permanente peut avoir un impact.

## Facteurs sociopolitiques qui influencent positivement la participation aux élections



Sources des données : Szulecki, 2021; Strudel et coll., 2023; Yilmaz, 2023.

## Comprendre la participation électorale des personnes étrangères

Deux approches théoriques permettent d'expliquer les déterminants du comportement électoral des résidents étrangers : la théorie de la transposition et celle de l'exposition du comportement électoral. Selon le premier point de vue, les migrants tendent à reproduire, dans leur pays d'accueil, les conduites électorales qu'ils avaient adoptées dans leur pays d'origine. Ainsi, les migrants issus de pays dotés d'une culture politique démocratique, où la tenue d'élections libres est courante et le droit de vote obligatoire, participent plus fréquemment aux élections dans leur pays d'installation que ceux provenant de régimes autoritaires. De plus, ceux qui proviennent de pays avec une participation électorale traditionnellement élevée votent aussi plus fréquemment dans le pays d'immigration. Toutefois, cette transposition d'habitudes électorales concerne principalement les migrants d'âge moyen ou avancé, car elle nécessite une expérience préalable significative du vote avant la migration (Strudel et coll., 2023).

La théorie de l'exposition postule, quant à elle, qu'une plus longue durée de résidence dans le pays d'accueil est corrélée avec une participation électorale plus élevée.

Cela s'explique par une adaptation progressive des attitudes et comportements du migrant au contexte sociopolitique local, facilitée par des interactions avec les institutions, les individus et les valeurs du pays d'installation (Yilmaz, 2023). Par ailleurs, l'implication des migrants dans des associations ou des communautés informelles (de travail, de voisinage ou d'amitié) renforce leur propension à participer à des actions politiques, y compris le vote, car cette appartenance favorise la circulation de l'information politique et incite à l'action. Enfin, une forte densité de population migrante dans une zone donnée stimule également la participation des résidents étrangers d'une même origine, en raison de l'effet mobilisateur des réseaux sociaux et associatifs.

Par ailleurs, certaines études (Sciarini et Maye, 2020) postulent un effet de « contagion » : l'octroi du droit de vote aux migrants non naturalisés peut entraîner une augmentation du taux de participation électorale des citoyens natifs ou naturalisés. Cette contagion peut être à double sens : une corrélation est en effet observée entre les taux de participation des résidents autochtones et ceux des résidents étrangers. Par exemple, dans les municipalités où la participation électorale des nationaux est faible, celle des étrangers tend également à être basse.

## Réduire l'écart de participation électorale entre citoyens natifs et électeurs étrangers

Dans l'UE, les politiques favorisant l'intégration politique des migrants se répartissent en trois catégories. La première concerne l'accès à la citoyenneté, qui inclut le droit de vote aux élections locales et européennes, ainsi que des procédures simplifiées de naturalisation, parfois conditionnée par la réussite de tests de citoyenneté. La deuxième vise à promouvoir l'égalité et la diversité en intégrant les personnes d'origine étrangère dans les institutions publiques et les organismes civils, tout en luttant activement contre la discrimination, la stigmatisation et le racisme. Enfin, la troisième catégorie regroupe les politiques sociales d'intégration, axées principalement sur l'emploi et le logement.

Cette inclusion politique doit être réalisée à deux niveaux complémentaires. D'une part, au niveau institutionnel, les instances législatives ont la responsabilité de définir le cadre juridique pour le droit de vote des résidents étrangers, en déterminant les conditions d'éligibilité, les modalités d'inscriptions et les mécanismes qui facilitent la participation électorale. D'autre part, au niveau de la

D'une part, au niveau institutionnel, les instances législatives ont la responsabilité de définir le cadre juridique pour le droit de vote des résidents étrangers, en déterminant les conditions d'éligibilité, les modalités d'inscriptions et les mécanismes qui facilitent la participation électorale. D'autre part, au niveau de la sensibilisation, les collectivités locales, les partis politiques et la société civile jouent un rôle clé dans la mobilisation des électeurs étrangers. Pour être réellement efficaces, les campagnes de sensibilisation doivent s'adapter aux réalités et aux besoins spécifiques de ces publics.

Cependant, malgré les efforts entrepris, plusieurs obstacles subsistent. Les résidents étrangers, y compris ceux issus d'un pays membre de l'UE, se heurtent souvent à un manque d'informations précises sur les délais d'inscription et les procédures à suivre. Les sites internet des administrations publiques, souvent limités aux langues nationales et manquant de clarté (Yilmaz, 2023). Il serait utile de diffuser ces informations dans d'autres langues répandues ou dans la langue maternelle des principaux groupes d'électeurs potentiels, éventuellement dans la presse ou les réseaux sociaux qui concernent leurs communautés.

De surcroît, l'engagement des responsables associatifs ou militants politiques issus du même groupe ethnonational que les électeurs reste insuffisamment exploité dans de nombreux pays, alors que certaines initiatives ont montré des résultats encourageants. En Europe occidentale, des recherches-actions ont expérimenté des campagnes électorales non ciblées, menées par des démarcheurs formés, sans nécessairement partager l'origine des électeurs potentiels. Ces démarches, menées lors de périodes électorales, ont significativement accru la participation des résidents étrangers, sans annuler l'écart avec les nationaux (Pons et Liegey, 2019).

Ces différentes campagnes ont permis de tirer divers enseignements importants. Tout d'abord, il est apparu que les femmes sont plus susceptibles de s'inscrire sur les listes électorales à l'issue de ces campagnes de sensibilisation. Ce phénomène s'accompagne d'une corrélation entre la taille de la population d'une commune et le nombre d'inscriptions. Dans les grandes municipalités, le volume d'électeurs enregistrés est sensiblement plus élevé, illustrant un dynamisme propre aux zones densément peuplées. Cependant, cet élan ne s'étend pas uniformément à toutes les catégories de résidents. Dans les communes où la proportion de citoyens non européens est importante, le taux d'inscription des résidents étrangers tend à stagner, voire à décliner. Cette disparité met en lumière le rôle déterminant de l'attachement des étrangers à leur commune d'installation. Les municipalités qui prennent soin de développer des activités d'intégration et d'information en faveur des migrants enregistrent des niveaux de participation électorale supérieurs au sein de ces populations.

Un paradoxe émerge néanmoins dans certaines communautés immigrées. Malgré un faible taux d'inscription global, des individus membres de celles-ci franchissent le pas et se révèlent particulièrement engagés et politisés. Cette minorité motivée et agissante au sein d'une communauté non impliquée participe avec vigueur aux scrutins, témoignant d'une volonté de s'investir dans le processus démocratique malgré les obstacles rencontrés.

## Conclusion

Bien que des avancées significatives aient été réalisées en matière d'inclusion électorale, l'écart de participation électorale entre citoyens natifs et électeurs d'origine étrangère reste grand dans tous les pays membres de l'UE. Cela témoigne de la persistance de barrières institutionnelles et linguistiques. En Belgique et ailleurs, l'inclusion politique des migrants ne se limite pas à l'exercice d'un droit, mais elle constitue un levier essentiel de l'intégration tout court.

Néanmoins, les recherches montrent que le droit de vote et d'éligibilité, bien que symboliquement important, n'a toujours pas l'impact escompté sur l'inclusion des migrants aux sociétés d'accueil. Cependant, les initiatives ciblées, telles que les campagnes de mobilisation électorale adaptées aux spécificités des populations concernées, démontrent qu'une approche plus inclusive et localisée peut contribuer à réduire les écarts de participation. Les enseignements tirés des actions participatives prouvent l'importance et l'efficacité de ce type d'approche ciblée et localisée pour favoriser l'inscription et la participation électorale des résidents étrangers.

L'enjeu reste donc de concilier l'octroi de droits politiques avec des mesures de sensibilisation adaptées pour garantir une participation électorale effective et renforcer l'inclusion politique. En effet, pour l'IRFAM, permettre aux résidents étrangers de participer pleinement à la vie citoyenne, notamment à travers le vote, favorise leur reconnaissance sociale et renforce leurs sentiments d'appartenance à la communauté locale. Cette dynamique reflète ce que Evelyn Nakano Glenn, professeur à l'Université de Californie et fondatrice d'un centre d'étude de l'intersectionnalité, appelle la « citoyenneté substantielle », une appartenance qui ne s'arrête pas à des droits formels, mais qui englobe une intégration active et une contribution significative à la société d'accueil.

## Bibliographie

CEFIS (2024), « Les élections communales d'octobre 2023 », Recherche, Étude, Documentation, n° 24.

Pons V. et Liegey G. (2019), « Increasing the Electoral Participation of Immigrants : Experimental Evidence from France », *The Economic Journal*, v. 129, n° 617, p. 481-508.

Russo L. et Huddleston T. (2021), « Fostering the Political Participation of EU Non-national Citizens : The Case of Brussels », *Journal of Contemporary European Research*, v. 17, n° 4, p. 501-518.

Sciarini P. et Maye S. (2020), *La participation des étrangers et étrangères aux élections communales dans le canton de Genève*, Université de Genève.

Strudel S. et coll. (2023), « Échelles de citoyenneté en Europe : les logiques de l'inscription et de la participation électorales des citoyens européens aux élections municipales de 2020 à Paris », *Journée d'étude Le vote transnational - Usages électoraux de la citoyenneté de l'Union européenne*, Paris : Université Panthéon-Assas.

Szulecki K. (2021), « To Vote or not to Vote ? Migrant Electoral (Dis)Engagement in an Enlarged Europe », *Migration Studies*, v. 9, n° 3, p. 989-1010.

Yilmaz S. (2023), *Enhancing Electoral Participation of Mobile Voters in the European Parliament Elections 2024*, Bruxelles : New Europeans Initiative.



# Le tutorat en entreprise : un atout pour l'insertion sociale ?



Tracy **Chedid**, Altay **Manço** et Christina **Cerfontaine**

L'apport essentiel des travailleuses et travailleurs originaires de pays hors Union européenne (UE) à l'économie locale ne fait plus débat, notamment dans un contexte démographique marqué par le vieillissement de la population active.

L'immigration est perçue comme un facteur de stabilisation du marché du travail, une analyse que l'IRFAM a déjà documentée dans ses travaux précédents. Selon l'OCDE (2019), près de 75 % de la croissance démographique dans l'UE entre 2000 et 2018 est liée aux flux migratoires. Pourtant, l'accès à l'emploi reste inégal pour les personnes migrantes, en particulier celles issues de pays extra-européens, notamment en Wallonie et à Bruxelles. Malgré l'existence de dispositifs d'intégration, les freins à l'emploi demeurent importants : maîtrise insuffisante de la langue, obstacles culturels, ou encore dévalorisation des compétences acquises à l'étranger.

Dans ce contexte, le tutorat en entreprise apparaît comme un levier stratégique d'insertion socioprofessionnelle, en particulier dans les secteurs à forte demande de main-d'œuvre, tels que la grande distribution. L'IRFAM a mené une étude de cas à Bruxelles en partenariat avec le Fonds social des grandes entreprises de vente au détail, en s'appuyant sur deux entretiens – l'un avec un tuteur, l'autre avec une salariée tutrice – pour analyser l'impact du tutorat sur l'intégration professionnelle et sociale. Ces témoignages permettent de cerner les dynamiques d'apprentissage, les défis rencontrés, les soutiens mobilisés et les pratiques favorisant la réussite. Au-delà du simple transfert de compétences, le tutorat agit comme catalyseur de socialisation professionnelle, facilitant l'adaptation aux codes implicites de l'entreprise et contribuant à la création de réseaux relationnels essentiels à l'intégration.

Le tutorat s'inscrit ainsi dans une double logique : formative et inclusive.

Il permet à la fois l'acquisition de compétences techniques et la transmission de repères linguistiques, culturels et professionnels, tout en favorisant une meilleure compréhension mutuelle entre tuteurs et tutorés. Cette pédagogie contextualisée, qui s'appuie sur l'apprentissage en situation de travail, offre un cadre structuré et progressif pour renforcer l'autonomie et les compétences transversales des personnes migrantes. L'expérience menée en Wallonie avec des travailleuses migrantes faiblement scolarisées dans la logistique hospitalière montre des résultats probants : un apprentissage du français nettement accéléré grâce à l'immersion et à l'accompagnement. Le tutorat, lorsqu'il est reconnu, structuré et soutenu par l'ensemble des acteurs de l'entreprise et du secteur, devient un outil de cohésion sociale et d'efficacité organisationnelle, et un vecteur concret d'inclusion.

## Limites du tutorat en entreprise.

Le tutorat en entreprise, bien qu'utile à la transmission des compétences et à l'intégration

professionnelle, présente de nombreuses limites. La

surcharge de travail des tuteurs est un obstacle majeur : ces derniers doivent accompagner les nouveaux tout en assumant leurs missions habituelles, souvent sans allègement ni coordination suffisante, même lorsque le tutorat est organisé par rotation. Le manque de reconnaissance et de rétribution du rôle de tuteur constitue un autre frein. Bien que gratifiant sur le plan personnel, le tutorat repose fréquemment sur le bénévolat ou le volontariat, sans compensation institutionnelle ni valorisation officielle. Les tuteurs font également face à l'inexpérience des tutorés, à des barrières culturelles et linguistiques, et à une responsabilité accrue, surtout lorsque les tutorés interagissent avec la clientèle.

Ce dispositif peut entraîner une usure psychologique, un désengagement ou de l'absentéisme, surtout si les tâches sont répétitives et peu valorisées. Il existe aussi un risque de dérives relationnelles, telles que du harcèlement ou des discriminations.

Selon Delgoulet et coll. (2013), les échecs du tutorat sont souvent attribués à des causes individuelles (manque de motivation, irrespect des règles), renforçant les stéréotypes et occultant les problèmes structurels comme le manque de cadre institutionnel clair. Cela interroge le rôle de la direction, la formation des tuteurs (en interculturalité ou pédagogie), la définition des rôles, l'existence d'une charte, et l'intégration du tutorat dans les régulations de la santé au travail. L'évaluation du tutorat ne peut se limiter à un bilan économique, car ses effets sont inégalement répartis. Si les entreprises bénéficient d'un transfert de compétences, les tuteurs en supportent les contraintes. Ce dispositif a aussi des impacts sociaux et sociétaux, notamment dans l'accompagnement de publics éloignés de l'emploi (ex. : migrants dans les soins de santé).

Le tutorat repose sur l'apprentissage en situation réelle, difficilement reproductible ailleurs, mais il est insuffisamment reconnu. Il n'est pas une fonction principale et reste souvent informel, sans soutien réglementaire suffisant. Des dispositifs d'appui existent (ex. : Belgique), mais restent peu connus ou sous-utilisés. En outre, le manque de fluidité entre les différents acteurs (tuteurs, tutorés, hiérarchie, formateurs) complique sa mise en œuvre.

Enfin, les coûts cachés du tutorat incluent la sous-estimation du temps et des moyens nécessaires, la fatigue liée à la répétitivité, et les risques pour

l'entreprise si le tutorat est mal encadré.

L'efficacité du tutorat repose donc sur un engagement volontaire, mais ne peut être évaluée uniquement par des critères financiers..

### L'étude de cas : grande distribution à Bruxelles

Une étude menée dans la grande distribution à Bruxelles, centrée sur l'intégration professionnelle de migrants extra-européens, illustre ces limites. Bien que certaines entreprises utilisent le tutorat pour intégrer de nouveaux employés, peu acceptent d'en ouvrir l'analyse. Une enseignante a permis l'observation du binôme entre Steve, tuteur logistique expérimenté, et Maryam, migrante marocaine.

L'étude a exploré :

- ✓ Les outils utilisés par le tuteur et ses défis (manque de formation, contraintes de temps),
- ✓ Les bénéfices pour la tutored (acclimatation professionnelle, adaptation culturelle),
- ✓ Les obstacles rencontrés (langue, posture d'autorité du tuteur, flou du mandat),
- ✓ Et les retombées sur l'évolution de carrière.
- ✓ Elle souligne l'importance de structurer le tutorat, de renforcer son cadre formel, et de le reconnaître comme une modalité clé de formation continue et d'intégration durable. L'expérience plaide pour un soutien accru, institutionnalisé, et adapté aux réalités multiculturelles du monde du travail.

# Français langue étrangère orientée métier : regards critiques

---

Dina **Sensi**

---

**D**ans le cadre du projet Hospi'Jobs, l'IRFAM et l'association Le Monde des Possibles ont mis en place des modules de français langue étrangère (FLE) « orienté métier », destinés à des personnes migrantes en recherche d'emploi ne maîtrisant pas encore la langue.

Cette approche associe apprentissage linguistique et immersion professionnelle dans un secteur donné, pour accélérer leur insertion socioprofessionnelle. Cependant, cette formule suscite certaines réserves dans le milieu du FLE en Wallonie, où elle est parfois perçue comme une instrumentalisation de l'enseignement du français à des fins d'employabilité immédiate, au détriment d'une approche plus globale ou émancipatrice.

Historiquement, l'enseignement du FLE pour les personnes migrantes s'est construit à partir d'initiatives d'alphabétisation populaire dans les années 60, portées par des mouvements ouvriers, et s'est transformé au fil du temps, notamment avec la montée de l'approche communicative et du cadre européen commun de référence pour les langues (CECR).

Cette évolution a vu un passage progressif d'un FLE centré sur la culture et la langue française vers un FLI (français langue d'intégration), plus orienté vers l'usage social et pratique de la langue. Ce changement a nécessité une adaptation des pratiques pédagogiques, parfois difficile pour les formateurs et formatrices issus de traditions plus classiques.

## Les réalités du FLE orienté métier dans le cadre du projet Hospi'Jobs

La transition vers le FLI, et plus encore vers le « FLE métier », a donc provoqué des tensions. Certains enseignants y voient une perte de sens de leur métier, craignant une dérive vers une formation utilitariste destinée à alimenter les métiers en pénurie. Des critiques s'élèvent aussi sur l'adéquation réelle de ces modules avec les besoins des apprenants, qui ne souhaitent pas toujours une insertion professionnelle rapide, mais aspirent parfois à des parcours diplômants ou à une meilleure intégration sociale et familiale. Le débat oppose donc deux visions : l'une, centrée sur l'employabilité immédiate, et l'autre, sur une

construction progressive de compétences linguistiques, sociales et citoyennes, respectueuse des rythmes et des projets de vie des migrants..

Dans le cadre du projet Hospi'Jobs, l'IRFAM et l'association Le Monde des Possibles ont développé un module de « FLE orienté métier » en réponse aux critiques récurrentes sur l'inefficacité des dispositifs classiques d'insertion. Deux arguments principaux soutiennent cette initiative : d'une part, les évaluations officielles critiquent la faible cohérence et pertinence des programmes d'insertion existants, et recommandent une meilleure articulation entre cours de langue et stages en entreprise ; d'autre part, des recherches montrent que l'intégration précède souvent l'apprentissage linguistique, et que l'immersion et la nécessité de communiquer favorisent l'acquisition du français, plus que l'inverse.

C'est sur cette base que le projet Hospi'Jobs (2020-2023) a mis en œuvre une formation novatrice alliant apprentissage du français en contexte professionnel, stage en hôpital et médiation interculturelle. Le projet répond à la pénurie dans le secteur hospitalier tout en favorisant l'insertion de personnes migrantes. Il mobilise un réseau de partenaires complémentaires, ce qui constitue une véritable plus-value. Le taux d'insertion professionnelle de 50 % à l'issue du stage démontre l'efficacité de cette approche intégrée, qui replace les apprenants dans un rôle actif, tant dans l'acquisition de compétences techniques que dans leur intégration sociale et professionnelle. L'évaluation du projet montre des résultats probants : les compétences techniques et le vocabulaire professionnel sont largement acquis (91 % des participants), le sentiment d'aisance en communication augmente sensiblement (de 71 % à 93 %), et près d'un tiers des stagiaires progresse d'un niveau CECR.

Surtout, une comparaison avec un groupe contrôle suivant uniquement des cours de français pendant 16 mois révèle que les apprenants du projet, bien que formés en seulement 16 semaines en milieu professionnel, atteignent un niveau équivalent.

Ces données suggèrent que l'apprentissage en contexte professionnel peut être aussi efficace, voire plus, qu'une formation linguistique isolée, et ouvre la voie à une possible extension du dispositif à d'autres secteurs professionnels.

## Conclusion

L'évolution historique de l'enseignement du FLE montre que ses finalités ont changé en lien avec les politiques d'accueil, et si le FLE orienté métier suscite encore des résistances face à un FLE plus émancipateur, les recherches comme les projets de terrain, tel Hospi'Jobs, démontrent la pertinence d'une approche combinée, adaptée aux besoins réels des personnes migrantes, notamment leur souhait prioritaire d'accéder à l'emploi. Dans cette optique, il est essentiel de soutenir les formatrices et formateurs par des formations spécifiques et des espaces de concertation, afin de favoriser une insertion professionnelle et sociale efficace, lutter contre les discriminations, et permettre aux apprenants de devenir acteurs de leur propre projet de vie.



# Et si migrer n'était pas l'unique solution : *Mokpokpo, la fabrique de l'espoir*

---

Lucie **Antoniol**

---

**Le projet Mokpokpo est une initiative solidaire menée depuis près de 20 ans par des citoyens belges et grecs pour lutter contre la pauvreté dans une douzaine de villages togolais, en améliorant l'accès à l'eau, à la santé et à l'éducation.**

Une première analyse de l'IRFAM met en évidence l'évolution des initiatives de coopération Nord-Sud portées par des citoyens, qui se distinguent des actions des grandes ONG par leur ancrage local, leur caractère participatif et leur souci d'adapter les projets aux besoins, attentes et traditions des populations concernées. Cette dynamique marque un passage d'une logique d'aide descendante à un véritable partenariat, soulignant l'importance de prendre en compte les aspirations des communautés pour garantir la pertinence et la durabilité des actions, tout en questionnant le rôle des ONG traditionnelles.

L'analyse met en perspective le projet Mokpokpo comme illustration de cette transformation, où l'échange entre citoyens du Nord et du Sud produit un enrichissement réciproque, notamment autour de savoirs liés à la résilience climatique, la sobriété économique et les migrations.

Cette réflexion s'inscrit dans une approche anthropologique du don, envisagé comme un « fait social total » selon Mauss, structurant les liens entre individus à travers les dimensions matérielles, symboliques et morales. Le don établit une relation, fonde la reconnaissance mutuelle et l'identité des parties, et suppose une dynamique de réciprocité pour ne pas humilier le receveur ni déséquilibrer la relation. Accepter un don, y répondre par un contre-don (même symbolique ou différé), refuser un don jugé trop pesant : autant de

gestes sociaux qui définissent le cadre relationnel dans lequel s'inscrivent les échanges entre donateurs et receveurs.

Dans cette perspective, la coopération citoyenne Nord-Sud repose sur un équilibre fragile mais essentiel entre générosité et réciprocité, où la relation elle-même devient un capital social à entretenir. Le don ne se mesure pas uniquement en valeur économique, mais par la capacité à créer du lien, de la confiance et un engagement mutuel.

Le risque d'un don trop ostentatoire ou déséquilibré est de renforcer les inégalités, voire de générer rejet ou ressentiment. À l'inverse, une dynamique bien construite de don et de contre-don permet d'ancrer durablement des projets solidaires fondés sur la dignité, la coopération et la construction partagée d'un avenir commun.

## Contraste avec l'échange marchand

Dans les échanges marchands, une fois l'argent échangé, le lien social s'interrompt : chacun est libéré de toute obligation future. Cette liberté séduit précisément parce qu'elle évite la complexité des dettes symboliques ou des attentes implicites, à l'inverse des échanges de dons qui, eux, créent ou renforcent des liens sociaux durables. Pourtant, même dans certains contextes marchands — comme le marketing de réseau ou les relations commerciales de longue durée — les frontières se brouillent, et des relations d'interdépendance sociale peuvent émerger. Ces formes hybrides montrent que le besoin de lien, de reconnaissance et de communauté persiste, même dans des cadres où la logique économique semble dominer.

Le système du don et du contre-don, lorsqu'il est équilibré, n'entrave pas la liberté mais la fonde autrement : il relie l'individu à une communauté et donne sens à ses actions à travers l'appartenance, la reconnaissance mutuelle et la circulation du don. Refuser toute dette sociale ou toute relation d'échange, c'est parfois s'isoler, voire s'aliéner. Ainsi, l'humain, en tant qu'« homo donator » (Godbout, 2000), cherche à participer à des échanges sociaux plus vastes que le simple intérêt économique. Dans cette logique, la « dette positive » permet une réciprocité continue où donner, recevoir et rendre deviennent les fondements de l'existence collective.

Transposé au champ du co-développement, ce cadre anthropologique éclaire les dynamiques entre citoyens du Nord et du Sud. Le projet Mokpokpo, par exemple, repose sur une véritable réciprocité, où chaque partie apporte et reçoit : des compétences, des savoirs, de l'inspiration. Cela évite que le don ne devienne un outil de domination ou de dépendance, en rendant les bénéficiaires co-acteurs du changement. Ce type de relation, fondée sur le respect et l'implication mutuels, permet non seulement de lutter contre les déséquilibres historiques issus de la colonisation, mais aussi de tisser des liens humains profonds, durables et créateurs de sens pour tous les participants.

## Rappel des caractéristiques socio-économique de la zone Mokpokpo

La région d'Hékpé, composée d'une douzaine de villages situés sur un plateau à végétation de savane arborée, est marquée par un climat équatorial alternant deux saisons sèches et deux saisons de pluies. Fondés par des chasseurs devenus agriculteurs, les villages vivent principalement d'une agriculture de subsistance, ainsi que de la culture du coton et de l'ananas à des fins commerciales. La colonisation allemande puis française a laissé des traces durables sur l'économie locale, aujourd'hui encore affectée par des sécheresses sévères ayant provoqué famines et exode des jeunes. Ces villages, peuplés d'environ 4000 habitants, sont dirigés par une chefferie traditionnelle appuyée par des responsables des femmes et des jeunes, ainsi que

par des comités de développement villageois élus. La culture locale, fortement influencée par l'animisme et le christianisme, s'exprime à travers chants, danses, contes et le sport, notamment le football.

L'accès à l'éducation demeure limité avec seulement cinq écoles primaires et une école secondaire, dont plusieurs ne sont pas soutenues par l'État et reposent sur des initiatives locales. Les enseignants y sont souvent bénévoles ou très faiblement rémunérés par les parents, ce qui nuit à la qualité de l'enseignement. De plus, les coûts liés à la scolarisation favorisent l'éducation des garçons au détriment de celle des filles. Les activités économiques locales reposent principalement sur l'agriculture et l'élevage de subsistance. Les habitants produisent eux-mêmes l'essentiel de leurs besoins (huiles, savons, farines), faute de commerces de proximité, se ravitaillant sur deux marchés situés à plusieurs kilomètres. L'entraide reste une pratique courante, malgré la faible efficacité des coopératives. Les infrastructures sont défectueuses : routes difficilement praticables, accès limité à l'eau potable et aux installations sanitaires, ce qui a un impact direct sur la santé et la productivité. Des efforts ont toutefois été faits en matière d'éducation sanitaire et d'organisation communautaire pour soutenir un développement plus durable.

C'est dans ce contexte qu'un projet de co-développement a été lancé il y a plus de trente ans par l'IRFAM, en collaboration avec une association locale. Une recherche-action menée en 2018, en dialogue étroit avec les communautés et la chefferie, a permis de dégager trois priorités : l'accès à l'eau, la santé et l'éducation des jeunes.

Toutefois, la précarité pousse les habitants à vivre dans l'instant, limitant leur participation aux projets collectifs. Le sentiment que l'effort communautaire ne rapporte pas autant qu'un investissement personnel freine l'engagement. L'IRFAM a mis en place une structure de gestion démocratique visant à dépasser cette logique individualiste et à restaurer un esprit de solidarité. L'objectif est de construire un avenir commun en intégrant savoir-faire traditionnels et approches modernes, dans le respect des structures locales, afin que les actions de développement soient véritablement portées et adoptées par la population.

## Intervenir par addition et non soustraction

La première grande avancée du projet Mokpokpo a été la création d'un dispensaire autogéré, avec la présence d'un infirmier et d'une matrone accoucheuse, ainsi qu'une pharmacie de base. Ce service de santé de proximité a permis d'introduire une approche médicale complémentaire aux pratiques traditionnelles locales. Plutôt que de nier l'importance des guérisseurs, il s'agissait de combiner les savoirs : consulter d'abord au dispensaire, puis, si besoin, poursuivre avec une cérémonie traditionnelle. Une moto offerte par l'IRFAM permet à l'infirmier de se déplacer dans les villages, rendant les soins plus accessibles. Cette approche « par addition » respecte les traditions tout en apportant des améliorations concrètes. Dans la même logique, le projet de tourisme solidaire Gododo a vu le jour pour valoriser la culture locale et générer des revenus. De petits groupes de visiteurs venus de Belgique ou de Grèce découvrent les villages et leur patrimoine vivant.



Des logements traditionnels, entretenus par une équipe de femmes, accueillent ces visiteurs, tout en servant aussi aux rencontres communautaires locales comme les mariages ou les funérailles.

Ce tourisme solidaire s'inscrit dans la démarche d'éducation permanente de l'IRFAM, comme alternative au modèle d'aide classique mené par les grandes ONG. Les échanges sont basés sur des relations horizontales, transparentes et durables. Les visiteurs du Nord reçoivent une formation préalable pour éviter les malentendus culturels et, à leur retour, deviennent des ambassadeurs du projet. Le but n'est pas seulement la visite, mais l'engagement citoyen. Les séjours permettent aussi une prise de conscience des valeurs immatérielles préservées dans ces villages : sens du collectif, rapport apaisé au temps, spiritualité et sobriété. Dans cette dynamique, l'agroécologie a été identifiée comme un levier majeur pour renforcer la souveraineté alimentaire. Inspirés par le modèle du centre Songhaï au Bénin, les chefs de village ont décidé de créer un centre de formation agricole local. Sur un terrain de 17 ha mis à disposition par la communauté, un projet de culture durable a été lancé, avec l'aide de matériel offert par les partenaires du Nord et l'envoi de jeunes en formation à Songhaï.

Ce centre vise à diffuser des techniques agroécologiques comme la pisciculture, l'utilisation de compost ou l'irrigation, afin de produire des excédents alimentaires transformables et vendables. Ce projet s'accompagne d'initiatives pour renforcer la cohésion sociale : projections-débats sur l'écologie, constitution d'une bibliothèque, etc.

Mokpokpo devient ainsi un véritable laboratoire de résilience climatique, qui remet en question les modèles de développement imposés par les pays du Nord. Il propose un chemin alternatif, fondé sur la justice, la solidarité et la gouvernance locale. Face aux défis mondiaux, cette approche favorise la co-construction de solutions, dans un esprit de réciprocité entre citoyens du Sud et du Nord. Les migrants jouent également un rôle crucial en tant que passeurs de savoirs et relais entre les communautés et les institutions. En ce sens, Mokpokpo n'est pas seulement un projet local : c'est un modèle reproductible, porteur d'espoir et d'autonomie, qui redonne aux populations du Sud – comme à celles du Nord – la capacité d'imaginer un avenir commun, au-delà de la survie.

## Bibliographie

Abi S. Folly D. et Amoranitis S. (2016), Des citoyens du Nord et du Sud s'engagent. Un projet d'autodéveloppement interculturel au Togo, Liège : IRFAM.

Afana J. M. (2025), « Thilogne, ville verte ou l'impact d'une association belge au Sénégal », Analyses de l'IRFAM, n° 5.

Boateng R. (2020), « Mokpokpo, un retour du citoyen au cœur de la solidarité ? », Diversités et citoyennetés, n° 55, p. 12-18.

Godbout J. (2000), Le don, la dette et l'identité : homo donator versus homo oeconomicus, Paris : La Découverte

Mauss M. (1925), Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques, Paris : PUF.

# Paradoxes de la parentalité en centre d'hébergement pour demandeurs de protection internationale

---

Lucie **Antoniol**

---

**F**aisant suite à la participation d'un membre de l'IRFAM à la journée d'étude « Parentalité et vie en collectivité : regards croisés sur les défis à relever ensemble », organisée par l'association Culture et Santé, à Namur, en décembre 2024, l'objectif de cette analyse est d'offrir un compte rendu de l'expérience et de l'exercice de la parentalité dans un contexte de vie en collectivité.

**Après avoir recueilli les témoignages des experts du terrain (travailleurs sociaux et résidents) présents et après avoir écouté l'expression de leurs souhaits, il nous semble utile de faire le point sur le sujet. Au reflet de ces rencontres, s'ajoute ici le point de vue critique de l'IRFAM.**

## Vivre en famille dans une seule pièce

« Dans les centres d'accueil, les réfugiés et demandeurs de protection internationale reçoivent

l'aide matérielle à laquelle ils ont légalement droit.

En première instance, cette aide matérielle consiste en un lit, des repas, des installations sanitaires et des vêtements.

Les familles dorment généralement dans une chambre séparée, alors que les personnes isolées partagent un dortoir commun » (Fedasil 2022).

---

Ce qui peut paraître convivial pendant deux semaines de vacances devient un sujet d'énervement quand la situation dure des mois, voire des années. Peu d'intimité conjugale, pas d'intimité physique personnelle pour les enfants, les adolescents et adolescentes, en la présence des parents. Si la chambre familiale fait office de refuge face aux bruits et à l'agitation du centre d'hébergement, elle devient aussi une cage étouffante de promiscuité.

De quoi peut-on parler librement devant les enfants ? Comment recevoir décemment de la visite sans espace approprié ? Les difficultés à créer un « chez soi » où l'on puisse accueillir quelqu'un selon les règles de l'hospitalité ne vont pas sans rappeler la période de confinement due à la covid-19. Mais dans ce cas, le confinement dure toute l'année. Si les petits enfants hésitent moins à inviter des copains d'école à venir jouer dans le centre, le plus souvent les adolescentes ont honte de leur logement exigu et n'osent pas y inviter leurs amies.

Aussi, comment établir une relation de confiance avec des travailleurs sociaux en visite dans la chambre familiale ? Comment ne pas percevoir cette visite comme une intrusion ou une inspection ? Comment exercer, en toute discrétion, ses compétences de parents dans de telles circonstances ?

## Manger, cuisiner, transmettre

*« Mon petit dernier est [...] constamment malade et a été hospitalisé deux fois. Ils lui ont fait une prise de sang et le médecin a dit :*

*“il doit manger liquide, des soupes.” Mais qu'est-ce que je peux faire ici sans cuisine ? »*

(Mère originaire de Tchétchénie, quatre enfants, dans Fournier et coll., 2023, 37)

Le fait de vivre en collectivité dépossède les personnes exilées d'un bon nombre de leurs choix parentaux. L'heure des repas et les menus sont décidés par le règlement du centre. Or, les enfants notoirement sont des mangeurs difficiles quand on leur présente des plats auxquels ils ne sont pas habitués. L'école, de plus, demande aux parents de prévoir un « repas tartines » pour midi, alors que : « La maman considère cela comme très nocif pour leur santé. Elle se sent comme une “mauvaise mère” quand elle leur prépare ce repas (que les enfants refusent de manger) » (Mère ukrainienne, dans Khaskelberg, 2023, 224).

Préparer pour sa famille la cuisine de son pays, les recettes apprises de ses parents ou de ses grands-parents, c'est aussi une manière de transmettre sa culture et son affection, de prendre soin de ses proches. L'humain communique aussi par le partage de la nourriture. Que reste-t-il de ce partage dans une cantine de collectivité où on se sent observé et jugé par les autres résidents, toutes cultures mélangées ?

## Sanitaires collectifs et les usages de l'intimité

Il est rare que les chambres familiales aient leur propre toilette et sanitaire. Pour se laver et faire ses besoins, il faut aller au bout d'un couloir. Si vous êtes parent solo, avec trois enfants en bas âge, et que vous n'avez pas confiance dans vos voisins, devez-vous amener vos trois petits avec vous, chaque fois que vous allez aux toilettes ou quand vous voulez prendre une douche ? Dans un contexte d'exil, il est difficile de se sentir en sécurité et de faire confiance à des inconnus, quand cette confiance a déjà été mise à mal pendant le parcours migratoire. Comment, en conséquence, crée-t-on un lien sûr avec son enfant, quand on vit en état d'insécurité permanent ? Souvent les mamans trouvent que les couloirs des centres ne sont pas des lieux propices, du point de vue de l'hygiène, à la socialisation et l'exploration de l'espace des tout petits. Les bébés restent dans la chambre ou sont portés dans les bras des adultes la plupart du temps. Ces habitudes peuvent entraîner un retard de développement psychomoteur du bébé. Un papa solo ne peut accompagner sa fille dans les douches des femmes. Donc, il se voit obligé d'emmener sa fille dans les douches des hommes. L'exil entraîne parfois des changements dans les rôles de genre et les habitudes parentales : « À la maison, ma femme emmenait les enfants à l'école et tout. Mais maintenant, je suis responsable de tout, vous comprenez ? C'est difficile. Surtout ma fille, l'amener à prendre une douche, c'est dur. Attacher ses cheveux, je ne sais pas. C'est dur, mais j'y arrive, tu sais ? J'essaie, un peu à la fois » (Père célibataire palestinien, deux enfants, dans Fournier et coll., 2023, 45).

Peu d'attention a été accordée à l'évolution des rôles familiaux et en particulier du rôle des pères célibataires, dans la littérature scientifique sur les réfugiés. Comment faire face aux multiples injonctions contradictoires que le parent exilé reçoit de tous côtés ? « Intègre-toi », « Apprends la langue de cette région », « Fais une formation professionnelle », « Trouve un travail », mais aussi « Prends soin de tes enfants », « Apprends à connaître le système scolaire belge », « Oriente-toi dans le système des soins de santé belge » ? Est-ce possible quand l'on est défini négativement comme « demandeur d'asile » ou « sans-papier » ? L'exil, avec sa perte de repères, entraîne souvent une perte de confiance et de croyance en soi.

L'attente d'une décision, lors d'une procédure qui s'éternise, engendre un manque de disponibilité émotionnelle des parents vis-à-vis de leurs enfants. Tant de choses à apprendre et à régler en même temps mettent les parents solos, en particulier, en « mode survie », en état d'urgence permanente.

## Rôles parentaux : plus ou moins de responsabilités parentales ?

L'une des raisons principales de la décision de partir de son pays, c'est de pouvoir offrir un avenir meilleur à ses enfants. Au cœur de la motivation d'un parent exilé se trouve le bien-être de ses enfants. Quitter le pays, la famille élargie, le large réseau de soutien de sa parentalité signifie que la personne adopte le modèle occidental de la famille nucléaire et se retrouve seule à gérer toutes les décisions relatives aux enfants. Sans le secours des tantes, des oncles et des grands-parents.

Les travailleurs sociaux des centres d'hébergement sont parfois perçus comme un substitut de la famille élargie, mais ils doivent adopter une attitude de « saine distance professionnelle » qui nécessite de limiter leur investissement émotionnel et affectif vis-à-vis des enfants. Ils ne peuvent pas répondre à cette attente des parents. Les travailleurs sociaux ont aussi leur propre conception de la parentalité et s'attendent à ce que les parents s'impliquent davantage dans le suivi scolaire ou médical des enfants. Mais les parents en exil se sentent souvent impuissants ou incapables d'en faire plus, pour de nombreuses raisons.

## Styles de parentalité traditionnels et violences éducatives ordinaires

Les styles de parentalité ne cessent de changer en Belgique comme ailleurs. Là où une « bonne fessée » était encore de mise hier, ses vertus éducatives ou pédagogiques sont nettement remises en question aujourd'hui. Qu'est-ce qui compte comme violence éducative ordinaire, ou comme négligence abusive ? « *Ne pas obliger son enfant à aller à l'école ? Laisser son enfant sans surveillance dehors ? Lui lancer une pantoufle ? L'obliger à faire de longs devoirs après l'école ? Le surprotéger, ne pas accepter qu'il s'éloigne trop ? Répondre à tous ses caprices ? Lui donner une fessée ? Ne pas l'habiller assez chaudement en hiver ? Ne pas le laisser jouer avec des enfants d'autres cultures ? Ne pas accepter son orientation sexuelle ? Donner des coups de ceinture ?* » (Branders-Ify, 2022, 52).

Avant de juger les comportements d'autrui, il est bon de se questionner sur nos opinions et nos points de vue, afin de mieux nous décentrer de notre culture, d'une part, et avant d'opérer un « contre-transfert culturel » (Devereux, 1994) sur celle des autres, d'autre part.

La décentration est cette aptitude à s'extraire momentanément de l'ensemble de croyances, de pratiques et de savoirs qui forment notre culture, afin de l'appréhender comme une culture parmi tant d'autres et de se donner les moyens de mieux comprendre une autre manière de vivre (Nathan, 2013).

Le contre-transfert culturel est une réaction émotionnelle et cognitive qui se passe lors d'une rencontre entre des personnes de culture différente, lorsqu'elles sont influencées par ce qu'elles connaissent de l'histoire, de la politique, des coutumes, mais aussi des stéréotypes, des préjugés et de tout ce qui peut inspirer positivement ou négativement notre comportement à l'égard des personnes d'une autre culture. Quand des mamans occidentales portent leur enfant au dos, « à l'africaine », cela donne lieu à des interactions interpersonnelles et interculturelles stimulantes (Barbier-Le Déroff, 2004). Ces pratiques influencent la construction du rapport à l'autre et le développement de la rencontre entre « grands et petits ». Or, tous les dispositifs de portage des bébés, sur le ventre et sur le dos, que nous pouvons trouver dans le commerce, ne sont pas d'égale qualité et ne se valent pas du point de vue développemental. Les valeurs que nous avons tous en commun sont celles de l'attention et des soins aux enfants.

## Impact des procédures : une temporalité suspendue et un présent permanent

La lenteur des procédures de demande de protection internationale du Commissariat Général aux Réfugiés et aux Apatrides se combine avec les soucis multiples d'adaptation aux nouvelles réalités de vie d'une personne exilée pour créer les conditions parfaites d'éclosion de troubles mentaux (Manço, 2022).

On peut en effet caractériser les souffrances psychiques en rapport avec l'expérience vécue de la temporalité. Une personne déprimée ressasse et revit son passé. Une personne anxieuse se tracasse exagérément pour son avenir. Une personne qui souffre de troubles de stress post-traumatique (Psycom, 2024) est hantée par les maltraitances ou autres traumatismes subis dans le passé et parfois réactivés par des événements contemporains. Source de troubles sont aussi les différences de rythme de vie entre une personne et son environnement. La vie en collectivité impose à tous le même rythme de vie (lever, toilette, repas, loisirs). Soit tout va trop vite et la personne peine à assimiler toutes les nouveautés et les contraintes soit rien ne semble se passer et elle se sent suspendue dans les limbes.

De plus, le flux d'informations catastrophiques 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 servi par les médias et les réseaux sociaux contribue à nous coincer dans un présent permanent.

Dès lors, il n'est plus possible de se (re)construire dans une pluralité de temporalités.

L'histoire personnelle est normalement faite de couches et de résurgences : récits de vie, liens avec nos ancêtres, identité intergénérationnelle, qui nous permettent de réinterpréter et de réactualiser les faits du passé, ce qui nous propulse vers des projets de vie, dynamise nos ambitions pour l'avenir, etc. La personne en attente d'une décision du CGRA vit dans un temps suspendu qui ne s'inscrit dans aucune temporalité significative. La cerise sur le gâteau vient quand un demandeur de protection internationale voit sa demande déboutée, à la différence de celle de ses enfants, et se voit proposé par le CGRA de continuer à exercer sa parentalité par GSM et vidéoconférence.

Le sentiment d'injustice et d'impuissance face aux décisions du CGRA est aussi une cause d'indisponibilité émotionnelle des parents vis-à-vis de leurs enfants. Qu'est-ce qu'on doit leur dire et leur taire par rapport aux raisons de cet exil et aux difficultés de la procédure de demande d'asile ? Comment explique-t-on dans des mots accessibles aux enfants les arcanes administratives et juridiques belges ou européennes ?

Changements dans les rôles parentaux et les rôles de genre dus aux nécessités de l'exil.

Malgré cela, la plupart des demandeurs d'asile sont des personnes résilientes. Ne tombons pas dans la croyance qui consisterait à pathologiser l'exil.



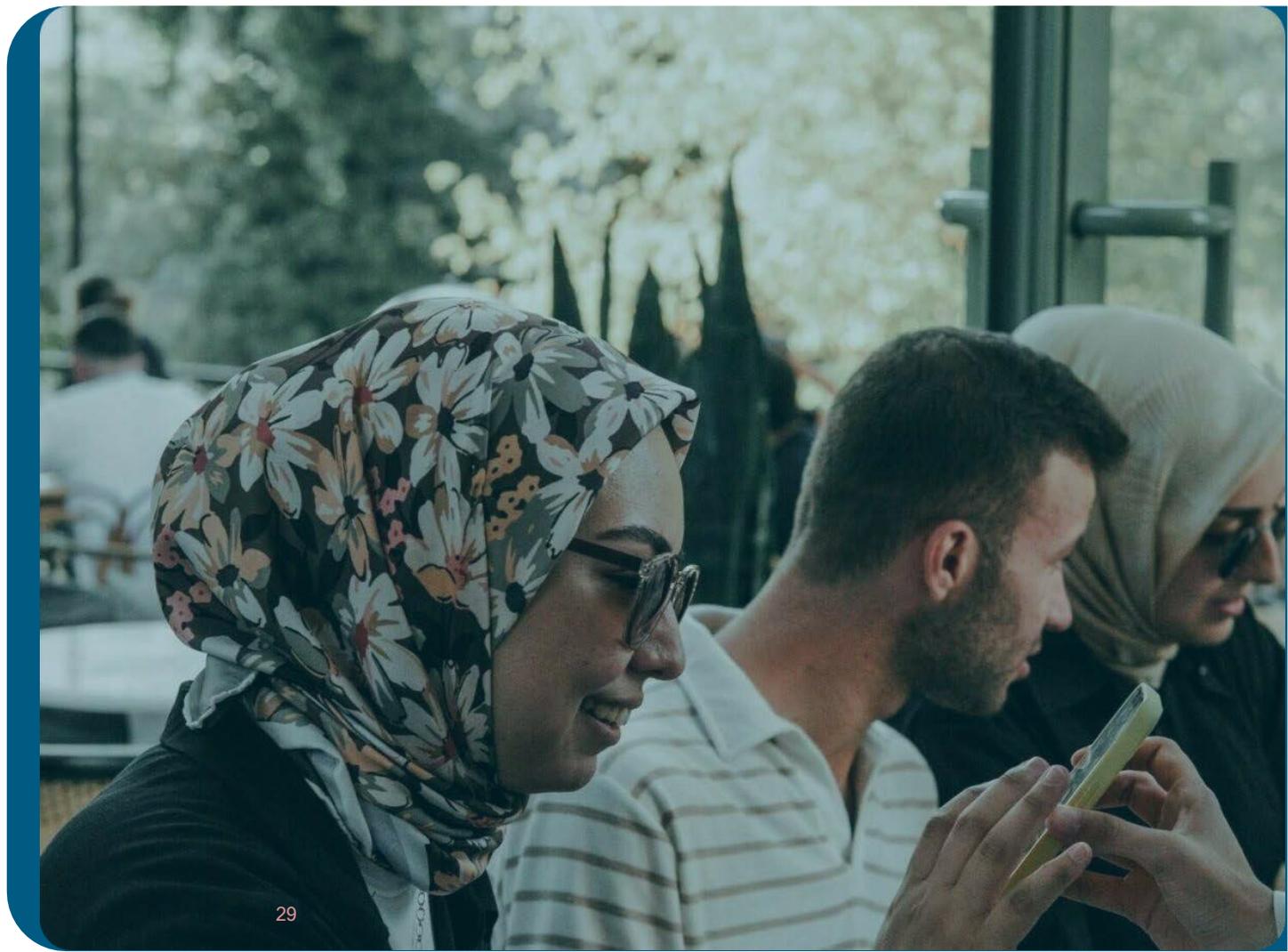
# Femmes musulmanes à la conquête de l'entrepreneuriat : une conséquence de la stigmatisation du voile

Omaïma El **Fatimi**

**L**e port du voile musulman sur les lieux de travail et de formation est un sujet de débats polarisants à travers l'Europe. Il suscite également une vive attention en Belgique.

Au-delà des discussions législatives et médiatiques, créant une friction entre la liberté de culte et le droit au travail, cette thématique affecte la vie de nombreuses femmes musulmanes dans leur quotidien.

L'IRFAM propose, en 2024, plusieurs analyses sur cette polémique avec pour objectif d'alimenter le débat d'éléments critiques innovants, afin de favoriser de nouvelles ouvertures de pensée et d'action en cette matière. La présente analyse prend ainsi sa place dans ce cadre et envisage le cas de femmes musulmanes ayant choisi de contribuer à la société belge à travers une activité économique indépendante.



Bien que des lois anti-discrimination<sup>1</sup>existent en Belgique et ont été renforcées en 2023, certaines entreprises justifient leur refus d'embauche de personnes portant le foulard musulman par le principe de « neutralité », inscrit dans leurs règlements internes. En quête de reconnaissance et de visibilité, les femmes musulmanes portant le voile cherchent à occuper une place dans la société, car l'inactivité est perçue comme un signe d'exclusion et constitue un frein à leur émancipation (Ajbli, 2016). Dans ce contexte d'obstacles systémiques, certaines femmes voilées optent pour l'entrepreneuriat afin de contourner les discriminations et de s'autonomiser économiquement (Karimi, 2020).

Cette analyse se propose d'explorer les stratégies d'insertion socioprofessionnelle développées par les femmes voilées à Bruxelles, en mettant un accent particulier sur le rôle de l'entrepreneuriat. En effet, à Bruxelles, capitale européenne et carrefour multiculturel, les femmes voilées rencontrent des obstacles considérables pour accéder à l'emploi. Pour cette investigation, nous avons opté pour un recueil de témoignages, en réalisant, en 2024, des entretiens avec dix femmes portant le voile, actives sur le marché de l'emploi bruxellois. Parmi ces femmes, certaines sont universitaires. L'objectif est d'explorer les défis qu'elles rencontrent et les stratégies qu'elles mettent en place pour les surmonter. Dans ce texte, nous analysons des témoignages illustrant en particulier des parcours de créatrices d'entreprises, afin de contourner les discriminations à l'embauche auxquelles elles font face.

## Des discriminations multiples à Bruxelles

En Belgique, les femmes musulmanes portant le voile subissent une marginalisation spécifique, résultat de discriminations croisées (genre, « race », classe sociale et religion visible), que la neutralité invoquée dans le secteur privé — bien que distincte de la laïcité française et reconnue par la CJUE — contribue souvent à légitimer, comme l'attestent les signalements d'UNIA, l'étude d'Actiris et l'affaire Achbita.

## L'image de la femme musulmane

Le voile, perçu dans une logique d'émancipation occidentale et hérité d'un imaginaire colonial, est politisé et instrumentalisé dans les débats publics et décisions gouvernementales (Sellami, 2018 ; Déloye & Haegel, 2019). Cette dynamique entraîne la déshumanisation et l'invisibilisation des femmes voilées, accentue les préjugés liés à l'islam et crée une asymétrie identitaire jusque dans le monde du travail (Karimi, 2023 ; Chenigle & Grima, 2021).

## les stratégies personnelles et relationnelles

Les femmes musulmanes subissent des stigmatisations et discriminations dès l'école et jusqu'à leur entrée sur le marché du travail (Sassi, 2012 ; Bouhout, 2022), ce qui les conduit à développer

quatre types de stratégies face à des obstacles dans l'emploi bruxellois : personnelles, de ciblage, relationnelles et de développement. Ces stratégies incluent l'excellence scolaire et la polyvalence (Bourdieu, 1979), le dévoilement vécu comme une charge psychologique, l'orientation vers des secteurs ou environnements tolérants, ainsi que le recours à des réseaux et organismes de soutien tels que Hub Brussels ou Sisters Meetup.

## Les stratégies de développement : de l'empowerment à l'entrepreneuriat

De nombreuses femmes musulmanes rejettent l'idée d'un féminisme hégémonique les décrivant comme soumises et, face aux discriminations, s'approprient parfois le discours de l'empowerment pour transformer la stigmatisation en force, notamment à travers l'entrepreneuriat (Ouali, 2015 ; Karimi, 2020 ; Bœnisch et coll., 2013). Ce choix, soutenu par les réseaux sociaux et des environnements musulmans solidaires, leur permet de créer des activités adaptées à leur communauté et de contourner les discriminations, même si cette voie reste souvent marquée par une forte précarité et un risque accru d'échec (Kuetet et coll., 2024).

## Conclusion

Dans un contexte d'islamophobie, de racisme structurel et de discriminations spécifiques renforcées par des discours populistes, les femmes musulmanes voilées font face à des obstacles liés au genre, à l'origine, à la classe sociale et à la religion, qui les incitent à développer des stratégies d'insertion professionnelle, notamment par l'entrepreneuriat afin de préserver leur religiosité. Leur parcours met en lumière la nécessité de politiques inclusives et d'accompagnements adaptés — formations, réseaux comme Hub Brussels, valorisation via LinkedIn ou Instagram — ainsi qu'un respect effectif de la liberté de choix en matière de voile, entre imposition et interdiction.

## Bibliographie

Ajbli F. (2016), « Les Françaises "voilées" dans l'espace public : Entre quête de visibilité et stratégies d'invisibilisation », *Nouvelles questions féministes*, v. 35, n° 1, p. 102-117.

Becuwe A. et Merle I. (2013), « Pour une approche transdisciplinaire de la discrimination au travail », *Revue Interdisciplinaire Management, Homme & Entreprise*, v. 5, n° 2, p. 3-11.

Bœnisch G., Bacqué M.-H., Biewener C. (2013), *L'Empowerment, une pratique émancipatrice ?* Paris : La Découverte.

Torrekens C., Bensaid N. et Kavadias D. (2023), *Être jeunes, musulmans et bruxellois : impact de la discrimination sur une identité ostracisée*, *Cultures & Conflits*, n° 127-128, p. 81-100

Bouhout A. (2022), « Parcours de formation des femmes portant le voile islamique à Bruxelles : entre quête de légitimité et ambition méritocratique », *Analyses de l'IRFAM*, n° 4.

Bourdieu P. (1979), « Les trois états du capital culturel » *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 30, p. 3-6.

Chenigle S. et Grima F. (2021) *L'expérience de l'asymétrie identitaire interne des femmes musulmanes portant le voile au travail : expression de l'identité religieuse et étude des stratégies de fuite physique à travers la carrière nomade*, Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne.

Delgrange X. (2016), « La laïcité française prononcée avec l'accent belge », *Administration & Éducation*, n° 151, p. 87-94.

Déloye Y. et Haegel F. (2019), « La politisation : du mot à l'écheveau conceptuel », *Politix*, n° 127, p. 59-83.

Karimi H. (2023), *Les femmes musulmanes ne sont-elles pas des femmes ?* Marseille : Hors d'attente.

Karimi, H. (2020), « Des musulmanes entrepreneuses en réseau en France : faire face aux discriminations multiples », *Travail, genre et sociétés*, n° 44, p. 107-123.

Kuete H., Manço A. et Debelder J. (2024), « L'entrepreneuriat des migrants : une stratégie d'inclusion viable ? », *Études de l'IRFAM*, n° 1.

Lovell A., Henckes N., Troisœufs A. et Velpy L. (2011), « Sur quelques mauvais jeux de mots : classifications psychiatriques et stigmatisation », *L'information psychiatrique*, n° 87, p. 175-183.

Ouali N. (2015), « Les rapports de domination au sein du mouvement des femmes à Bruxelles : critiques et résistances des féministes minoritaires », *Nouvelles Questions Féministes*, v. 34, n° 1, p. 14-34.

Sassi K. (2012), « Stratégies mises en place par les femmes voilées universitaires pour accéder et se maintenir en emploi », Manço A. et Barras C. (éds.), *La diversité culturelle dans les PME*, Paris : L'Harmattan, p. 97-110.

Sellami M. (2018), « De l'invisibilisation du corps à l'hypervisibilisation de l'être-femme : ce voile qui en dit trop », *Revue française d'éthique appliquée*, n° 6, p. 58-69.

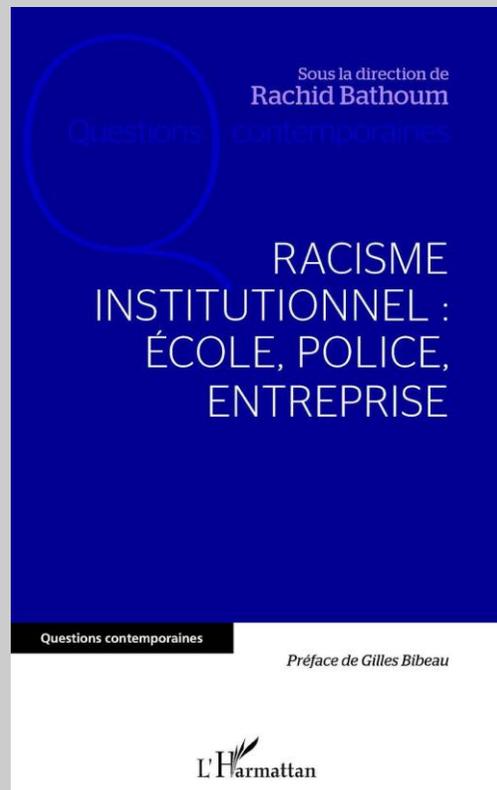
# ACTUALITÉS ET PARUTIONS

## Racisme institutionnel

### Ecole, Police, Entreprise

Rachid Bathoum (dir.)

L'Harmattan, Collection Questions contemporaines, 2025.



**C**et ouvrage rend compte des dernières réflexions et avancées que les co-auteur-e-s mènent dans cette perspective.

Dans une démarche de mise en dialogue des approches théoriques et des différents univers conceptuels mais aussi des diverses façons d'aborder le monde, le social et la pratique, il ouvre aux lectrices et lecteurs plusieurs modalités pour aborder les questions d'interculturalité liées au genre, au racisme, aux différentes formes de violence et aux discriminations. Ainsi plusieurs textes présentent une réflexion académique et des recherches issues des sciences humaines et sociales. D'autres donnent la parole à des actrices et acteurs sociaux qui, par leurs témoignages et réflexions, font avancer les connaissances tout en contribuant à la transformation sociale.

Enfin, il est aussi question de pratiques sociales engagées qui concrétisent les approches intersectionnelles et antiracistes et qui, en plus de lutter contre les inégalités et les injustices, se développent dans le domaine des médiations interculturelles, ouvrant sur un espace de possibles en termes de dialogue et de reconfiguration des rapports sociaux.

---

**Rachid Bathoum** est chercheur associé à l'Institut de Recherche de Formation et d'Action sur les Migrations (IRFAM). Il travaille sur les discriminations ethno-raciales et notamment en matière de santé.

**Contributeur·rices:** Rachid Bathoum, Aurélien Berthier, Daniel Bizeul, Saïd Bouamama, Abdelkrim Bouhout, Altay Manço, Barbara Mourin.

---

# Trajectoire de femmes migrantes

## Regards croisés

Fatima Moussa-Babaci  
L'Harmattan, Compétences Interculturelles 2025

*Sous la direction de*  
**Fatima Moussa-Babaci**

### Trajectoire de femmes migrantes

*Regards croisés*

*Préface de Michèle Vatz Laaroussi*  
*Postface d'Aimée-Danielle Lezou-Koffi*



L'Harmattan

Compétences Interculturelles

**V**enant d'horizons divers - Algérie, Canada, Belgique, Côte d'Ivoire, France, Italie, Suisse - des chercheur(e)s ont exploré dans cet ouvrage le thème de la migration féminine

À travers leurs travaux, expériences et parfois leurs ressentis, ils apportent un éclairage précieux, déconstruisent certains stéréotypes et mettent en lumière les multiples formes de discrimination subies par les femmes migrantes.

Ces femmes sont confrontées à des inégalités sociales et de genre qui rendent leur parcours souvent invisible. Cet ouvrage milite pour la reconnaissance de ces femmes oubliées de la migration, avec l'idée-force de combattre leur invisibilisation et de valoriser leurs trajectoires uniques.

---

**Fatima Moussa-Babaci** est docteure en psychologie de l'université Paris-Descartes et professeure de psychologie clinique retraitée de l'Université d'Alger. Ses travaux et publications portent sur la psychologie du traumatisme, la psychologie interculturelle et l'approche systémique de la famille. Elle a également présidé l'ARIC de 2013 à 2015.

**Contributions de : Hassina Belhocine, Meriem Belala, Claudio Bolzman, Giulia Berta, Raymonde Ferrandi, Sabrina Gahar, Théogène-Octave Gakuba, Betty Goguikian, Zouina Halouane, Aimée-Danielle Lezou-Koffi, Altay Manço, Fatima Moussa-Babaci, Charlotte Poisson, Fabio Perocco, Eriselda Sckopi, Daniel Schurmans, Michèle Vatz-Laaroussi.**

---

# Accélérer la mise en emploi des personnes migrantes : *Immersion, tutorat, médiation*

Altay Manço et Chantal Asselin

L'Harmattan, Compétences Interculturelles, 2025

Sous la coordination de  
Altay Manço et Chantal Asselin

## Accélérer la mise en emploi des personnes migrantes

Immersion, tutorat, médiation

Préface de Marie-Josée Chouinard et Carl Viel



L'Harmattan

Compétences Interculturelles

**F**aire bouger les lignes, rendre le marché de l'emploi inclusif. Cet objectif nécessite de dépasser la croyance selon laquelle la déqualification et le non-emploi sont dues à des défaillances individuelles du public immigré.

Cette vision biaisée présente au sein des structures pourtant dédiées à l'insertion indique comment les dispositifs contribuent à consolider un système qui exclut.

Pour lutter contre cette discrimination systémique, il est nécessaire de placer les chercheurs d'emploi dans des conditions de travail réelles. Ce type de projets englobe trois composantes : (1) un stage immersif alliant le français « métier » et la familiarisation au monde de l'emploi; (2) le tutorat pour la transmission des compétences et de la culture d'entreprise; (3) la médiation interculturelle entre les parties prenantes, afin d'assurer une bonne communication.

Ce livre innovant discute et illustre les principes essentiels des dispositifs d'insertion à l'emploi pour personnes migrantes.

---

**Altay Manço** est Directeur scientifique de l'IRFAM. Il travaille dans les domaines de la psychopédagogie de l'intégration sociale et de la psychosociologie de l'immigration, intervient en tant que consultant auprès d'institutions et d'associations dans différents pays européens, ainsi qu'au Canada.

Docteure en éducation, chargée de cours en enseignement en formation professionnelle à l'Université du Québec à Rimouski et formatrice en didactique des métiers au Québec, dans plusieurs pays africains et en Haïti, **Chantal Asselin** travaille sur les enjeux de francisation, d'interculturalité et d'intégration socioprofessionnelle des personnes issues de l'immigration.

---

# Midi conférence

08 octobre 2025 - CRIE Rue Fusch 3, Liège  
Organisée par le CRIPEL & L'IRFAM



## Programme

### 11h30

Initiation de la thématique : « Immersion, tutorat, médiation : accélérer l'emploi des personnes migrantes », Altay Manço de l'Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations  
Exemples de pratiques développés dans l'ouvrage .

### 11h45

« Insertion des migrants, une action dans le secteur hospitalier liégeois », Cossi Noudoufinin du Monde des Possibles ASBL

### 12h

« Microformations et microcertifications de gestes professionnels », Andrée Debrulle, anciennement du Service d'études de la CSC

### 12h15

« Insertion professionnelle des personnes réfugiées : expériences genevoises », Théogène-Octave Gakuba de la Haute École de Travail Social

### 12h30

« Mentorat de migrants pour l'emploi au Luxembourg », Jessica Lopes du Centre d'Études et de Formations Interculturelles et Sociales

### 12h45

Ouverture critique : « Immersion en français, tutorat et médiation interculturelle au regard du désir de langue », Vincent Mariscal de l'Observatoire de l'intégration

### 13h

Débat avec la salle

14h Fin de la rencontre



**MIDI CONFÉRENCES**  
08/10 | CRIE  
de 11h30 à 14h | 3, rue Fusch 4000 Liège

Présenté comme une conférence, interactif comme une formation...  
Le midi-conférence se situe à mi-chemin entre les deux concepts.

**Immersion, tutorat, médiation : accélérer l'emploi des personnes migrantes**

Lancement de l'ouvrage dirigé par Altay Manço et Chantal Asselin, qui vient de paraître aux éditions de L'Harmattan, Paris.

**Infos :**  
gratuit, sandwich compris  
inscription via le formulaire  
contact - Siobhan Renkin - communication@cripel.be - 04/220.59.65

**CRIPEL**

Avec le soutien de  
MUS, Fédération, Province de Liège, Liège, Wallonie, SPW

Co-financé par l'Union européenne

# Matinée d'études

29 octobre 2025 - CRIE Rue Fusch 3, Liège  
Organisée par le CRIPEL & L'IRFAM



**"Comment mettre en lumière la participation politique des  
personnes migrantes face au renforcement des autocraties ?  
Constats et pistes d'actions"**

## PROGRAMME

9h : Accueil café

9h15 : Introduction

9h30 : Conférences

10h30 : Pause

10h45 : Table-ronde

12h15 : Débat avec la salle

13h15 : Conclusions

13h30 : Fin et repas sandwiches

## Crédits photos

P.9 : Cerfontaine Christina  
P. 21 : Le Monde des Possibles asbl  
P. 24: IRFAM

## Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations

17 Rue Agimont  
B-4000 Liège  
04-221 49 89  
[info@irfam.org](mailto:info@irfam.org)  
[www.irfam.org](http://www.irfam.org)



## Avec le soutien de

